

# LES SIGNES DES TEMPS

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

VOLUME 2.

BALE (SUISSE), MAI 1878.

NUMÉRO 11.

## LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ :  
J. N. Andrews,  
Albert Vuilleumier,  
de la Société ;  
J. D. Hanhart.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5  
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : Bureau des « SIGNES DES TEMPS »,  
Bâle (Suisse).

### MA PATRIE.

CÉLESTE Chanaan, terre de la promesse,  
Objet de mes désirs, vers toi tendent mes pas.  
Dans ton heureux séjour, il n'est plus de tristesse :  
La douleur n'y suit pas.

Jérusalem, les murs ruissellent de lumière,  
Ils sont faits de diamants précieux et choisis.  
Mon esprit est ravi, pendant qu'il considère  
L'éclat de ses parvis.

Tes chemins sont d'or pur ; des perles sont tes  
portes.  
Portes où rien d'impur ne saurait pénétrer ;  
Où des saints immortels les heureuses cohortes  
Seules, pourront entrer.

Oh ! qu'heureux mille fois ceux qui font sur la  
terre  
Les saints commandements du Dieu de vérité !  
Ils jouiront en paix de l'arbre salutaire,  
Dans la sainte cité.

Bientôt mon frère esquis attendra ce rivage  
Où finiront les maux du pauvre pèlerin.  
Repos, paix et bonheur seront son doux partage,  
Et n'auront point de fin.

Pourquoi donc t'affliger, âme faible et craintive,  
Puisque l'ange déjà t'assure dans le port,  
Puisque Jésus te guide, et que pour toi la rive  
Est d'un si facile abord ?

N'arrête point les yeux sur cette sombre terre,  
Mais regarde avec foi vers le livre éternel ;  
Vers la sainte cité que l'Agneau seul éclaire,  
D'où Jésus va venir.

E. R. G.

### Paroles d'avertissement.

#### LES SIGNES DE L'INTÉMPÉRANCE.

DEUXIÈME ARTICLE.

PAR LYMAN BEECHER, D. D.

Nous pouvons signaler un autre signe d'intempérance ; c'est le désir qu'éprouve le buveur de cacher ses excès aux yeux de ses semblables. Quand un homme se sent disposé à boire davantage et plus souvent qu'il ne le ferait devant sa famille et ses amis, et qu'il commence à boire en cachette dans des lieux retirés, il montre qu'il a conscience de son danger. Ce qu'il croit que les autres penseraient de lui, il devrait supposer qu'ils ont des raisons de le penser, et se réformer sans retard. Il est alors arrivé à une période de l'intempérance où, s'il ne s'arrête, il se précipitera vers une ruine certaine. Aussi longtemps que l'œil de l'amitié et les regards pour l'estime publique l'ont retenu dans de certaines limites, il y a eu quelque espoir pour lui. Mais quand cette dernière corde est rompue, l'infortuné, livré à lui-même, abandonne sa nacelle aux vagues et à la tourmente qui le poussent vers le gouffre d'où nul ne revient.

Lorsque en société un homme se permet de boire autant de liqueurs spiritueuses qu'il croit pouvoir en supporter, sans éveiller chez ceux qui l'entourent le soupçon de son ivresse, il ne trompe personne que lui-même. La nature abusée révélera l'excès dont elle est victime ; les traits gonflés, le visage rouge, l'haleine infecte, les yeux enflammés, dévoileront son avilissement ; et lors même que tous ces stigmates n'auraient pas imprimé sur lui le cachet de son infamie, son propre langage le révélerait. D'abord il y aura dans son maintien et dans sa conduite quelque chose d'étrange qui éveillera l'attention et l'observation jusqu'à ce qu'enfin, malgré tous ses soins, dans quelque moment d'oubli, il boira plus qu'il ne peut supporter. Alors son secret est découvert, alors sa conduite inconcevable est expliquée. Ces scandales deviennent de plus en plus fréquents, pendant que le malheureux se figure toujours que, bien qu'il ait un peu failli, il a pris tant de précautions pour le cacher que nul autre que lui ne le

sait. Il parlera, même quand sa langue est paralysée par l'ivresse, pour éloigner les soupçons, et se mêlera parmi la compagnie pour montrer qu'il n'est pas ivre.

6. Les personnes qui se sentent irritées chaque fois qu'on fait des efforts pour réprimer l'intempérance, et s'opposent instinctivement à ces efforts, devraient examiner sans délai si leur attachement pour les spiritueux n'est pas la cause de leur opposition.

Un ancien marchand, d'un esprit pénétrant et observateur, et d'une réputation irréprochable, me disait un jour : « Je n'ai jamais vu une tentative contre l'intempérance qui n'ait rencontré de l'opposition de la part de quelques personnes de qui j'en aurais le moins attendu. Et je n'ai jamais manqué de trouver tôt ou tard que ces personnes-là avaient un penchant pour leur funeste passion. » Les hommes tempérants ne s'opposent que bien rarement, sinon jamais, à cette urgente réforme.

7. Nous venons maintenant à ces symptômes d'intempérance que la nature outragee ne manque pas de donner tôt ou tard.

« A qui la rougeur des yeux ? » Sans doute que l'inflammation et la faiblesse des organes visuels ne sont pas toujours le résultat de l'intempérance ; mais il y a peu de personnes s'adonnant à la boisson, qui soient exemptes de cette maladie. Et cependant quand elle se manifeste, ces gens n'en soupçonnent pas la cause ; ils en parlent sans embarras, consultent le docteur à sujet et continuent de boire. Mais tout homme s'abandonnant à cette passion honteuse, et dont les yeux commencent à rougir et à larmoyer, devrait savoir quelle en est la cause, et se réveiller à cet avertissement. C'est un des signaux que la nature en détresse élève et agite en signe de désespoir.

Une autre marque d'intempérance, c'est le gonflement et la rougeur de la face. Ce n'est pas la réplétion et la fraîcheur de la santé, mais plutôt le fait de la surabondance des humeurs qui viennent remplir le vide causé par l'absence d'une nutrition salubre, et défigurent le visage par des pustules enflammées. Sans doute que tous ceux qui sont affectés de maladies de la peau ne sont pas intempérants, mais les buveurs qui ont un tel visage, le doivent à leur intempérance. C'est encore un signal de détresse que la nature montre, comme pour crier à l'aide.

On peut constater un autre symptôme d'intempérance à l'affaiblissement des forces musculaires et au tremblement des mains. Le destructeur, en minant graduellement s'approche de la citadelle de la vie, et se hâte de faire trembler les gardes de la maison, et de faire incliner les hommes forts. Le relâchement des jointures et l'affaiblissement des nerfs se feront surtout sentir le matin, quand le système s'est étendu pendant le sommeil. Alors tout est relâché, tremblant et défaillant. Le feu qui, la veille, étincelait dans les yeux, est éteint ; le courage qui dilatait le cœur est passé, et les accents éloquents produits par l'inspiration fébrile, se sont changés en plaintes et en lamentations pusillanimes, jusqu'à ce que l'opium ou l'absinthe viennent remonter la machine épuisée.

Alors le foie enflammé, commence à se contracter, et refuse d'accomplir ses fonctions en préparant les sécrétions qui sont nécessaires pour aider la digestion. La perte de l'appétit s'ensuit, et l'indigestion, la fermentation et l'acidité commencent à priver le système de la nutrition nécessaire, irritent l'organe vital, le cœur, remplissent l'estomac de vent, la tête de vapeurs, et l'âme de ténèbres et de terreur. Cette irritation répétée s'étend par sympathie aux poumons qui deviennent aussi enflammés et lacérés, jusqu'à ce que l'hémorragie se déclare. Alors la victime effrayée se hâte de recourir aux soins du docteur, contre une consommation commencée par l'intempérance, et qu'un traitement médical ne saurait arrêter. Les ardeurs de la fournaise commencent à lacérer la gorge et à couvrir la langue et les lèvres d'ampoules et de pustules. Ici encore le médecin est appelé pour porter remède à ces tourments ; mais jusqu'à ce que le feu intérieur soit éteint que peut le médecin contre une telle désorganisation ? Il ne peut pas plus atténuer ces déplorables suites de l'ivrognerie, qu'il ne peut apporter un adoucissement aux tourments des damnés dans les flammes

dont celles-ci sont déjà la triste préparation.

Un autre indice d'intempérance c'est l'irritabilité, la pétulance et les violents accès de colère. L'estomac, centre de la sensibilité nerveuse, est arrivé à un tel état d'excès que le moindre attouchement y cause des vibrations douloureuses et une irritation que le malheureux ne peut maîtriser. Le caractère devient violent et déréglé, comme de la poudre qui éclate et comme un vaisseau sans gouvernail emporté çà et là par les vents furieux et les vagues tumultueuses.

On peut aussi remarquer un autre indice de l'intempérance dans l'extinction des plus nobles sentiments et des aimables dispositions de l'âme, ainsi que des tendances religieuses, si jamais il y en a eu. Les stimulants ont émoussé les sentiments les plus élevés de l'âme et de la nature intellectuelle. L'abrutissement moral prend entière possession de sa proie. Vous ne réussiriez pas mieux à gouverner ses passions par les nobles aspirations de l'humanité que vous ne parviendriez à arrêter le cours d'une trombe ou d'un tourbillon, en faisant de la musique. Les boissons fortes sont alors l'unique stimulant qui a encore du pouvoir sur l'ivrogne. Arrivé à cette condition il est perdu sans retour. Il est comme un vaisseau échoué. Il n'est plus le même époux, le même père, le même frère, le même ami. La mer a fait en lui une large brèche, et a emporté pour toujours loin de lui tout ce qui est pur, bon et honorable.

Et quant à la religion, si jamais il a semblé en avoir, elle a décliné à mesure que des stimulants artificiels ont remplacé les affections solides, jusqu'à ce que la conscience ait perdu tout son pouvoir, ou ne survive que comme pour battre de l'aile avec un cri de vaineur, et terrifier l'âme. Son sentiment religieux est éteint quand son ivresse est passée, et se manifeste seulement quand il est ivre par des lamentations et des larmes. Il est mort, deux fois mort, quelles que puissent être les espérances dont il s'était bercé, et les apparences de christianisme qu'il avait peut-être montrées autrefois ; car les ivrognes, non plus que les meurtriers n'hériteront du royaume de Dieu.

A mesure que le mal progresse, les douleurs rhumatismales paralysent tout le système. La victime s'étonne d'être atteinte d'une telle complication de maux ; elle a encore recours à la médecine et essaie tous les remèdes, excepté celui de la tempérance. Ces murmures et ces maladies sont comme les cris de la nature annonçant que tout est perdu. En effet, aux douleurs rhumatismales succède une débilité du système qui devient incapable de soutenir la circulation. Les fluides tombent sur les pieds, et comme le déluge, augmente, la poitrine est envahie ; la respiration raccourcie, jusqu'à ce qu'enfin par une inondation subite, elle se trouve arrêtée. S'il arrive que la mort soit évitée sous cette forme, elle se présente sous une autre figure, plus lente, mais non moins terrible, car alors paraît la dernière catastrophe, la prostration subite de la force et de l'appétit, la difficulté croissante à retenir par des stimulants la puissance de la vie qui diminue. L'infortuné au bord du précipice, ouvre enfin les yeux, et cherche à faire des réformes que lui inspire la terreur. Mais il n'est plus temps, et il tombe au fond de cet abîme d'où le rappellera la trompette de Dieu au jour du jugement.

Et maintenant les douleurs, les chagrins, les disputes, les querelles sont passés ; les yeux rouges dorment ; le corps torturé se repose ; le visage défiguré est caché au regard humain ; « la poudre retourne dans la terre, comme elle y avait été ; et l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné. Eccl. 12 : 9.

#### LA PROVIDENCE.

Le réformateur du Wurtemberg, Jean Brenz (mort en 1570), fuyant devant les envoyés impériaux, était à peine rentré à son domicile à Stuttgart, que le duc Ulrich fit appeler tard, dans la nuit, et l'avertit qu'on avait dénoncé son retour, et qu'un détachement de cavaliers espagnols était déjà en route pour se saisir de lui. En retournant

chez lui, cet homme de foi, tout ému, éleva son cœur à Dieu. Rentré à la maison, il se jeta à genoux et implora par d'ardentes prières le secours du Seigneur. Lorsqu'il se releva, il lui sembla que quelqu'un lui disait : « Prends un pain, rends-toi à Birkenwald (aujourd'hui partie supérieure de la ville de Stuttgart) et quand tu auras trouvé une maison dont la porte est ouverte, entres-y et te cache sous le toit. » Le réformateur prit ces paroles comme un ordre de Dieu ; il se procura d'un pain, et s'étant rendu à Birkenwald, il trouva toutes les maisons fermées, excepté la dernière, dans laquelle il entra sans que personne le vit ; il trouva sous le toit un morceau de bois derrière lequel il se cacha.

Déjà le jour suivant arriva un officier impérial ; et pendant quinze jours, il se livra, dans toutes les maisons, aux recherches les plus minutieuses. Brenz entendait chaque jour les gens de la rue parler de la marche des perquisitions. Le dernier jour, les soldats arrivèrent dans son voisinage, puis dans la maison où il était caché. A genoux et priant, il entendit le bruit des lances que l'on enfonçait dans le tas de bois ; il dut même éviter un coup venant depuis le haut. Enfin, à sa grande joie, il entendit ces mots : « Allons il n'est pas non plus ici ! » Le lendemain, les impériaux étaient partis.

Mais comment Brenz put-il vivre quinze jours ainsi, n'ayant qu'un pain ? Dieu avait commandé à une poule de le nourrir. La première matinée, cette poule se glissa entre le bois et le toit et pondit un œuf près des pieds du réformateur, puis s'en alla tout tranquillement, contrairement à l'habitude des poules. Brenz prit l'œuf, coupa un morceau de pain et rendit grâce à Dieu pour ce repas. La poule revint ainsi chaque jour, quarante fois. Ce qu'il y eut de remarquable encore, c'est qu'elle ne vint pas le quinzième jour, et Brenz entendit des gens sur la route qui disaient : « A présent, les voilà loin. » Par sûreté, il demeura encore caché jusqu'à un soir, puis il sortit en louant et en bénissant Dieu.

« Et les corbeaux lui apportaient du pain et de la chair le matin, et du pain et de la chair le soir, et il buvait du torrent. »

#### LA GIROUETTE DE LA BOURSE.

TOUTES les fois que je me rends à Londres, je m'arrête un instant à l'angle de la banque d'Angleterre pour observer la foule affairée se pressant dans toutes les directions. Que de milliers de soucis l'agitent ! Que de craintes, que d'espérances l'occupent ! Je jette ensuite un coup d'œil sur la Bourse. Je me plais à observer les moineaux de Londres, un peu noirs et crasseux, il est vrai ; mais ils jouent et piaillent avec une telle gaîté parmi les massives corniches qu'ils paraissent peu se soucier du fracas de la grande ville. Libres de tout souci, ils semblent comprendre la signification des lettres sculptées dans les pierres sur lesquelles ils sautillent. « La terre appartient à l'Eternel, avec tout ce qui est en elle. » Dieu prend soin des passereaux et de son peuple. Je voudrais que tous ces hommes affairés observassent les moineaux, et lussent le texte du grand édifice.

Mais les moineaux et le texte ne sont pas les choses les plus frappantes de la Bourse et je suis sûr que si vous la voyiez vous penseriez comme moi. Vous trouveriez que la chose la plus curieuse de l'édifice est la girouette. Elle n'a pas sa pareille en Angleterre, peut-être même dans le monde entier ; car il y a sur le dôme de l'édifice une monstrueuse sauterelle ; et je vais vous dire pourquoi :

Il y a environ trois cents ans, une pauvre femme avec un petit enfant sur ses bras marchait à la hâte dans un sentier à la campagne. Elle s'arrêta près d'un champ ; puis, après avoir regardé autour d'elle pour voir si elle était observée, elle franchit une haie, enveloppa son enfant dans un léger châle et le déposa sur l'herbe si doucement qu'il ne se réveilla pas ; elle repassa ensuite la haie et disparut sans se retourner.

Le petit enfant se réveilla bientôt ; il commença à pleurer et il cria longtemps, longtemps. C'était un beau jour d'été ; la chaleur, la fatigue et la faim firent cesser les cris de l'enfant qui s'assoupit de nouveau. Mais « Dieu entendit la voix de l'enfant, »



et voyez quel faible moyen Dieu employa pour sauver ce petit être abandonné!

Sur le chemin même qu'avait suivi la femme, un écuyer passait en sillant, tout joyeux de retourner à la maison. Il demandait dans une ferme, située un peu au-dessus du sentier. Tantôt il cueillait une primevère, tantôt il courait après un papillon ou lançait une pierre à un oiseau. Mais lorsqu'il arriva à l'endroit où la femme avait franchi la haie, il entendit le cri d'une sauterelle; aussitôt il passa dans le champ pour attraper l'insecte et il découvrait l'enfant presque endormi. Plus joyeux que s'il eût attrapé cent sauterelles, il prit le petit enfant et courut à la maison avec son fardeau.

Quoique la bonne femme du fermier eût déjà plusieurs enfants, elle résolut aussitôt de garder le pauvre orphelin, qui avait été sauvé par une sauterelle.

Quelques années se passèrent et le petit enfant devint un robuste garçon; il grunit et devint un homme: il se rendit à Londres et devint marchand. Dieu bénit toutes ses entreprises et il fut bientôt un des hommes les plus illustres de la ville. La reine Elisabeth était alors sur le trône, et elle faisait souvent appeler Sir Thomas Gresham pour le consulter, car le petit garçon abandonné était devenu chevalier.

Il y a trois cents ans, Sir Thomas Gresham fonda la Bourse de Londres. La reine vint dîner chez lui le jour où elle-même posa la première pierre; et sur le dôme de l'édifice Sir Thomas fit placer une sauterelle. Et, elle est encore là aujourd'hui parlant à la ville laborieuse et affairée, nous disant à tous que le Dieu tout-puissant entend les cris des enfants et peut sauver une vie utile, même au moyen d'une chose aussi petite qu'une sauterelle.

C'est ainsi que Dieu «entendit la voix de l'enfant.» — *Review and Herald.*

## Études Bibliques.

### LA PURIFICATION DU SANCTUAIRE.

L'AUTEUR du traité «La Venue du Seigneur» croit et enseigne que le Sanctuaire céleste de vail être purifié pour la même raison que le Sanctuaire terrestre l'avait été; seulement avec cette différence, que le céleste devait être purifié par un meilleur sacrifice. Il n'y a pas de différend entre nous sur ce point important. Mais il affirme que Christ a purifié le Sanctuaire céleste par son propre sang, quand il y est entré pour commencer son service. Et nous enseignons que la purification du Sanctuaire ne peut avoir lieu avant le temps où Christ accomplira son œuvre finale dans le Sanctuaire. La question qui reste à résoudre entre nous est donc celle-ci: La purification du Sanctuaire céleste est-elle l'œuvre par laquelle Christ commence sa sacrificature, ou est-elle l'œuvre par laquelle il la termine? Voici les paroles de l'apôtre Paul:

«Et selon la loi, presque toutes choses sont purifiées par le sang; et sans effusion de sang il ne se fait point de rémission des péchés. Il a donc fallu que les choses qui représentaient celles qui sont dans le ciel, fussent purifiées de cette manière, mais que les célestes fussent purifiées par des sacrifices plus excellents. Car Christ n'est point entré dans le Sanctuaire fait de la main des hommes, et qui n'était que la figure du véritable; mais il est entré dans le ciel même, pour comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu.» Hébr. 9: 22-24.

Paul affirme que le Sanctuaire céleste sera purifié et il nous donne les moyens de déterminer le temps de cette purification, par ce qu'il nous dit concernant la purification du Sanctuaire terrestre. Étudions donc le sujet du Sanctuaire terrestre et de sa purification. Dans les versets qui précèdent la déclaration de Paul concernant la purification du Sanctuaire céleste, il parle de certains événements dans la vie de Moïse et de la purification du Sanctuaire terrestre. Il dit que Moïse fit aspersion du sang sur le livre de l'alliance et sur tout le peuple. Hébr. 9: 19, 20; Ex. 24: 4-8. Paul dit aussi que Moïse fit aspersion sur le tabernacle. Hébr. 9: 21. Moïse ne pouvait pas, seul, dans un temps si court, faire aspersion sur trois millions de personnes; il dut évidemment donner charge à d'autres de lui aider dans cette œuvre. Mais Moïse ne fit pas aspersion sur le tabernacle à ce temps-là, car le tabernacle n'existait point encore. Voyez Ex. chapitres 24, 25, 40. Comme il n'est mentionné nulle part que Moïse ait jamais lui-même fait aspersion du sang sur le tabernacle, il est possible que Paul fasse allusion à l'aspersion sur le tabernacle par le souverain sacrificateur, selon la loi de Moïse. Lévit. 16: 14-19, 33. Il est certain que dans le verset suivant, Paul mentionne cette action du souverain sacrificateur dans la purification du Sanctuaire terrestre, pour montrer qu'elle devait représenter la purification du Sanctuaire céleste par le sang de Christ.

Voici les paroles de Paul: «Et selon la loi, presque toutes choses sont purifiées par le sang; et sans effusion de sang il ne se fait point de rémission des péchés. Il a donc fallu que les choses qui représentaient celles qui sont dans le ciel, fussent purifiées de cette manière, mais que les célestes fussent purifiées par des sacrifices plus excellents.» Hébr. 9: 22, 23. Le commentateur de J. P. Lange explique ainsi ce passage: «Le contexte montre que les paroles de Paul signifient: une purification expiatoire, c.-à-d. l'action d'ôter du Sanctuaire céleste la souillure produite par les péchés des hommes.» Il dit aussi que les paroles de Paul ne se rapportent pas à la consécration du Sanctuaire, mais à sa purification. Voyez son commentaire sur Hébr. 9: 23.

La purification du Sanctuaire ordonnée par la loi de Dieu était un événement de la plus grande solennité et de la plus haute importance. Lévit. 16. Pourquoi cette œuvre était-elle commandée et de quelle manière devait-elle s'accomplir? Pour répondre à cette question il nous faut examiner brièvement le Sanctuaire terrestre et le service que les sacrificateurs y accomplissaient. Le Sanctuaire de la première alliance était le tabernacle dressé par Moïse. Il était divisé en deux parties. Hébr. 9: 1-5. Cet édifice était le modèle du Sanctuaire céleste. Comparez Ex. 25: 8, 9, 40; Hébr. 8: 5; 9: 23, 24. Le Sanctuaire céleste est

appelé «les lieux saints.» Voyez le Nouveau Testament grec, et la traduction de Martin de Hébr. 9: 8, 12, 24; 10: 19. Le Sanctuaire terrestre contenait le chandelier avec ses sept lampes, l'autel d'or, et l'encensoir d'or, l'arche renfermant la loi de Dieu, et ayant les deux chérubins au-dessus. Ex. 25: 10-23, 31-37; 30: 1-8; 40: 4-27; Lévit. 16: 1, 2. Ces choses furent faites pour représenter les choses semblables vues par Moïse dans le Sanctuaire céleste. Comparez Ex. 25: 9, 40; Nomb. 8: 4; Hébr. 9: 23, 24. Les lieux saints du Sanctuaire céleste correspondent aux lieux saints du Sanctuaire terrestre et contiennent aussi les sept lampes, l'autel d'or, l'encensoir d'or, l'arche et son contenu et les chérubins. Apoc. 4: 5; 8: 3; 11: 19; Ps. 99: 1.

Le service des sacrificateurs dans le sanctuaire terrestre était une image et une ombre préfigurant le service de Christ dans le Sanctuaire céleste. Hébr. 8: 5; 10: 1. Il fallait une année entière pour accomplir, dans toutes ses parties, le service des sacrificateurs dans le Sanctuaire terrestre. Comme l'ombre revient chaque jour aux mêmes heures, ainsi la même série de cérémonies se répétait chaque année. Hébr. 10: 1, 3. Le service des sacrificateurs dans le Sanctuaire terrestre commençait par la première œuvre en faveur des pécheurs qui se repentaient de leurs péchés et ce service continuait jusqu'au temps où le Sanctuaire devait être purifié. La purification du Sanctuaire était la dernière action de l'œuvre d'un sacrificateur. Nous allons maintenant parcourir les différentes parties de ce service qui se répétait chaque année.

Dans Lévit. 4 nous avons la loi concernant la première œuvre en faveur du pécheur. Cette loi ordonnait à ceux qui désiraient trouver le pardon de leurs péchés, d'amener au sacrificateur une victime qui devait être immolée. Le pécheur devait poser la main sur la tête de cette victime. Par Lévit. 16: 21 nous voyons que cette action signifiait 1° que le pécheur faisait une confession ouverte de ses péchés, et 2° que le péché qui faisait que le pécheur méritait la mort était transmis sur la tête d'une victime innocente. Puis la victime était immolée comme substitut du pécheur. Alors le sacrificateur prenait le sang qui représente la vie (Lévit. 17: 11) et le présentait à l'Éternel. Il demandait que la vie d'une victime innocente fut acceptée au lieu de la vie du pécheur qui s'était repenti de ses péchés, et en avait par le moyen de la victime demandé le pardon.

Le sacrificateur faisait ensuite aspersion du sang sur le Sanctuaire ou sur l'autel, et le pécheur trouvait le pardon. Son péché n'était plus sur lui, il avait été, par l'acte du sacrificateur, porté dans le Sanctuaire. C'était alors l'affaire de celui qui avait été pardonné de montrer par une vie d'obéissance à Dieu que sa repentance était réelle. L'œuvre du sacrificateur durant l'année était d'offrir en faveur du pécheur comme dans le cas que nous avons mentionné. Ainsi les péchés de tout pécheur repentant étaient ôtés et portés par le sacrificateur dans le Sanctuaire.

Mais au dixième jour du septième mois avait lieu le service final qui terminait l'œuvre du sacrificateur pour l'année. Ce jour-là le sacrificateur faisait propitiation, non pas seulement pour le peuple, mais aussi pour la purification du Sanctuaire lui-même. Cette œuvre de purification est clairement exposée dans Lévit. 16: 1-23, 29-34. Le sacrificateur présentait deux boucs devant l'Éternel, et jetait le sort sur eux. L'un était pour l'Éternel et l'autre pour Hazazel. Le bouc consacré à l'Éternel était immolé et son sang était porté dans le Sanctuaire et présenté à l'Éternel en faveur du peuple. Finalement il était présenté à l'Éternel en faveur du Sanctuaire; le sacrificateur faisait expiation pour le Sanctuaire afin qu'il fût purifié du péché du peuple. Quand cette purification était accomplie l'œuvre du sacrificateur dans le Sanctuaire était terminée. Puis le sacrificateur sortait et plaçait ses mains sur la tête du bouc qui était pour Hazazel; il confessait sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et les mettait sur la tête du bouc. Ensuite il l'envoyait dans une terre inhabitée. Lévit. 16: 15-22. C'est ainsi qu'à la fin du service de chaque année, le Sanctuaire était purifié. Cette purification était la dernière œuvre du sacrificateur dans le Sanctuaire chaque année.

Durant l'année, le sacrificateur officiant dans la première partie du Sanctuaire terrestre appelée le lieu saint où étaient les sept lampes et l'autel des parfums. Ex. 28: 30, 35; 30: 1-10; 40: 1-33; Lévit. 4. Le dixième jour du septième mois il officiait dans la seconde partie appelée le lieu très-saint, où se trouvait l'arche contenant les dix commandements. Lévit. 16. La série de services dans ces deux parties du Sanctuaire occupait l'année entière et ces séries se sont répétées environ quatre cents fois durant la période de la première alliance. Mais notre Seigneur officie une fois pour toutes dans chacune de ces parties du Sanctuaire céleste, et il ne change pas chaque année de l'une à l'autre comme le faisaient les sacrificateurs dans le Sanctuaire terrestre. Son service commence dans le lieu saint où Jean vit les sept lampes et l'autel des parfums (Apoc. 4: 5; 8: 3), et il n'entre pas dans le lieu très-saint avant que le temple qui renferme l'arche de Dieu soit ouvert, événement qui aura lieu au temps de la septième trompette. Apoc. 11: 19.

C'était le service accompli chaque année dans le lieu très-saint qui complétait l'œuvre du souverain sacrificateur. Cette œuvre avait pour but la purification du Sanctuaire. C'est cette œuvre finale dans le Sanctuaire terrestre que Paul introduit pour montrer que le Sanctuaire céleste doit aussi être purifié. Mais nous demandons: Quand est-ce que cette purification du Sanctuaire céleste aura lieu? L'auteur dit que Christ purifie le Sanctuaire quand il y entre pour commencer son œuvre; nous, nous disons qu'il le purifie quand il est sur le point de le quitter à la fin de son ministère pour ceux qui se sont repents de leurs péchés. Si l'auteur a raison, alors l'ordre des événements du Sanctuaire céleste est précisément le contraire de celui du Sanctuaire terrestre. Paul a-t-il dit que Christ commence son œuvre dans le Sanctuaire céleste par l'acte qui était toujours le dernier dans le service du sacrificateur dans le Sanctuaire terrestre? Dit-il que le service du Sanctuaire terrestre est l'inverse de celui qui s'accomplit dans

le Sanctuaire céleste? Non, il dit que le service qui se faisait dans le Sanctuaire terrestre était l'image et l'ombre de celui qui a lieu dans le Sanctuaire céleste. Hébr. 8: 5. Il est donc certain que la purification du Sanctuaire céleste ne peut avoir lieu lorsque Christ commence son œuvre de sacrificateur.

La doctrine qui enseigne que le Sanctuaire céleste est purifié par Christ quand il y entre pour commencer son œuvre est des plus absurdes. Si Christ trouva le Sanctuaire céleste souillé, lorsqu'il y entra pour commencer son œuvre de sacrificateur pour les pécheurs repentants, comment ce Sanctuaire avait-il été souillé? Le ciel lui-même est absolument pur, et aucun pécheur n'a jamais été capable de s'approcher du Sanctuaire céleste. Comment donc le péché a-t-il pu souiller ce Sanctuaire avant que notre souverain Sacrificateur y eût commencé son ministère? Quelqu'un peut-il répondre à cette question? Il est facile de montrer le besoin de la purification du Sanctuaire céleste après que les péchés des hommes y ont été portés devant Dieu par le ministère du souverain sacrificateur, mais personne ne peut donner aucune raison pour la purification de ce Sanctuaire avant que le ministère de notre Seigneur ait commencé.

J. N. A.

### LE SEPTIÈME JOUR.

#### RÉPONSE À DES OBJECTIONS.

##### SECOND ARTICLE.

4. La terre est ronde, et tous ne peuvent pas garder les mêmes heures en même temps par toute la terre. Et comment pourrait-on observer le Sabbat aux pôles, où il y a six mois de nuit et six mois de jour?

Réponse. Ceux qui font cette objection sont généralement très-stricts à observer le premier jour. La terre est-elle plus ronde le septième jour qu'elle ne l'est le premier? et est-il plus difficile de trouver le septième jour aux pôles qu'il ne l'est de trouver le premier? Le quatrième commandement ne parle pas de l'observance des mêmes heures en même temps par toute la terre, mais c'est le septième jour qu'il nous ordonne d'observer. Tous les jours de la semaine viennent à tous les habitants de la terre, et quand le septième jour vient à nous marqué par le soleil, selon l'ordre de Jéhovah, nous le gardons. Quand le soleil se couche le vendredi soir, nous savons que les six jours ouvriers sont passés, et que le saint Sabbat commence. Si cette objection de la différence du temps entre les différents méridiens est valide, elle prouve que le Sabbat a toujours été une nullité depuis que les hommes ont été dispersés sur la terre. Ceux qui vivent le plus près du Pôle Nord peuvent mesurer le jour dans la saison claire par les différentes positions du soleil, et dans la saison obscure, par la lueur du soleil à l'horizon à midi, et par les différentes positions de certaines constellations, etc. Le docteur Kane, qui, dans son expédition célèbre, a été plus près du Pôle Nord qu'aucun navigateur avant lui, mentionne, dans son récit, différents jours de la semaine, et même le samedi; et il donne l'heure du jour. Si nous eussions été là, nous aurions pu garder le Sabbat.

5. Il suffit de garder un jour sur sept, un septième jour quelconque. C'est ce qu'enseignent nos besoins physiques. Réponse. Il suffit de garder un jour sur sept, un septième jour quelconque, si l'Éternel en nous donnant l'exemple ne s'est pas reposé en un jour particulier; s'il ne s'est pas reposé le septième jour, le dernier jour de la semaine. Il suffit de garder un septième jour quelconque si l'Éternel a béni et sanctifié un septième jour quelconque, et s'il n'a pas béni et sanctifié «le septième jour parce qu'en ce jour-là il s'est reposé.» Gen. 2: 2, 3; Ex. 20: 8, 11.

Le Sabbat ne fut pas établi simplement dans le but de nous accorder un repos physique. Le Sabbat est le grand mémorial du repos du Créateur. C'est le jour de l'Éternel, et dans ce jour nous devons nous reposer de notre œuvre pour sortir de nous-mêmes et rendre à notre Créateur l'hommage et le service qui lui appartient. Le grand objet du Sabbat comme mémorial est de suppléer à nos besoins spirituels et moraux; et la raison ainsi que l'Écriture exige qu'il y ait correspondance entre un mémorial et l'événement dont il rappelle le souvenir. Ainsi vous célébrez votre naissance le jour dans lequel vous êtes nés. De même nous célébrons le repos de Dieu en nous reposant de notre œuvre le jour où Dieu s'est reposé.

Mais si c'est seulement un jour sur sept, ou un septième jour quelconque que nous devons observer, alors ne parlez plus d'un jour particulier. Cette doctrine permettrait d'avoir autant de Sabbats qu'il y a de jours dans la semaine; car chaque jour de la semaine serait un jour sur sept. Elle permettrait à nos agriculteurs et à ceux qui travaillent dehors, de s'occuper à leur œuvre servile quand il fait beau temps, et de se reposer quand le temps est mauvais. Dieu n'est pas l'auteur d'une telle confusion.

Avec cette doctrine d'un jour sur sept, ceux qui ont violé le Sabbat dans le passé auraient pu s'excuser en promettant de garder un jour qui leur serait convenable. Cette doctrine produirait de la confusion, non-seulement dans la pratique des hommes, mais encore dans l'histoire sacrée; car quand il est écrit que certains événements eurent lieu le septième jour ou le jour du Sabbat, il faudrait comprendre que ces événements eurent lieu en un septième jour quelconque. Quand il nous est dit que Christ fut crucifié le jour avant le Sabbat, selon cette doctrine, il fut crucifié le jour avant un septième jour quelconque. Quand nous lisons qu'il ressuscita le jour après le Sabbat, il faut entendre qu'il ressuscita le jour après un septième jour quelconque, et que peut-être les incrédules ont raison de dire qu'il n'est point ressuscité. Lorsque Christ commanda à ses disciples de prier que leur fuite de la Judée n'eût pas lieu en un jour de Sabbat, il leur commanda de prier que cette fuite n'arrivât pas en un jour sur sept ou en un septième jour quelconque; c'est-à-dire, il voulait qu'ils priassent qu'ils ne fussent pas obligés de fuir du tout et que la ville de Jérusalem ne fût pas détruite; car chaque jour serait un jour sur sept ou un septième jour quelconque. Et cette doctrine mène à l'incrédulité.



6. Si vous gardez le Sabbat selon l'ancienne loi n'est-il pas vrai que vous ne devriez ni sortir de vos demeures, ni allumer du feu, ni faire plus que le chemin d'un Sabbat ce jour-là, et que vous êtes obligés de lapider ceux qui violent le Sabbat? Ex. 16: 29; 35: 1-3; Actes 1: 15; Nom. 15: 32-36.

**Réponse.** Ces défenses, etc. ne font pas partie du quatrième commandement. 1<sup>o</sup> La première défense ne concernait que l'acte de sortir des tentes dans le désert pour ramasser la manne. Cela devait se faire avant le Sabbat. 2<sup>o</sup> La seconde défense s'appliquait aux Israélites dans le doux climat du désert d'Arabie lorsqu'il n'y avait personne qui fut faible parmi eux (Ps. 105: 37), et que la manne se cuisait le vendredi. Faire du feu sans nécessité ou pour accomplir une œuvre séculière, eût été une violation du quatrième commandement. Mais lorsqu'il s'agit du soin de la santé il est permis d'allumer du feu le jour du Sabbat; car «Le Sabbat a été fait pour l'homme.» 3<sup>o</sup> La Bible ne contient aucun ordre de ne faire que le chemin d'un Sabbat le jour du Sabbat. Ce serait un péché de parcourir même une moi nre distance pour faire une œuvre servile ce jour-là. Mais il est permis de faire plus que cela, soit à pied, soit à l'aide de nos bêtes, etc., pour soulager les souffrants ou adorer le Seigneur. 4<sup>o</sup> L'acte de lapider ceux qui violaient obstinément le Sabbat était enjoint aux magistrats par la loi figurative des Juifs. Cette loi faisait aussi lapider ceux qui transgressaient par présomption les autres commandements (Deut. 13: 6-11; 18: 2-5; 22: 18-22; Ex. 21: 12, 15; Lévit. 24: 10-23; Jos. 7: 10-25); et pourtant ces commandements sont obligatoires. Il en est ainsi du quatrième commandement. L'origine de cette loi, ainsi que d'autres lois typiques, se trouve dans Ezéch. 20: 24, 25. Si cette pénalité typique était si sévère, quelle sera la punition réelle de ceux qui transgresseront volontairement les commandements de Dieu? Lecteur, essayons d'éviter ce terrible et juste châtiment.

Toutes les objections contre le Sabbat qui sont fondées sur un manque de connaissance, peuvent être levées par l'étude et par la prière; mais celles qui ont leur origine dans les inconvénients que présente la voie de l'obéissance, ne peuvent être levées que par la soumission du cœur à Dieu et par un esprit de renoncement. Alors le joug du dieu devient aussi parce que Dieu aide à le porter.

D. T. BOURDEAU.

LE JUGEMENT DÉCRIT DANS DAN. 7.

DIEU le Père est de son propre droit le Juge suprême des hommes et des anges. Il a le dessein d'amener tous les hommes en jugement. Toutefois une partie de cette œuvre seulement sera accomplie par Lui-même en personne. C'est par Jésus-Christ que Dieu accomplira la plus grande partie de cette œuvre immense. La proposition suivante mérite d'être sérieusement considérée.

1. Dieu le Père en personne préside à l'ouverture du jugement, puis il revêt son Fils de la royauté et lui remet le jugement entre les mains.

«Je regardais jusqu'à ce que des trônes furent placés, et que l'Ancien des jours s'assit: son vêtement était blanc comme de la neige, et les cheveux de sa tête étaient comme de la laine la plus fine; son trône était comme des flammes de feu, et ses roues comme un feu ardent. Un fleuve de feu se répandait et sortait de devant lui: mille milliers le servaient, et dix mille millions assistaient devant lui. Le jugement se tint, et les livres furent ouverts. Je regardais alors, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait, et je regardais, jusqu'à ce que la bête fut tuée, et que son corps fut donné pour être brûlé au feu. La domination fut aussi ôtée aux autres bêtes, quoique une longue vie leur eût été donnée jusqu'à un certain temps. Je regardais dans ces visions de la nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait dans les nuées des cieux; et il vint jusqu'à l'Ancien des jours, et on le fit approcher de lui. Et il lui donna la seigneurie et l'honneur, et le règne; et tous les peuples et les nations de toutes langues le serviront; sa domination est une domination éternelle, qui ne passera point, et son règne ne sera point détruit.» Dan. 7: 9-14.

L'Ancien des jours représente Dieu le Père. Ce personnage qui est comme le Fils de l'homme et qui vient jusqu'à l'Ancien des jours n'est autre que notre Seigneur Jésus-Christ. Matth. 26: 64; Marc 14: 61, 62.

Ce n'est donc pas le Fils, mais le Père qui siège en jugement, c'est ainsi que le représente cette vision. Ceux qui se tiennent en sa présence, soit pour assister ou pour servir, ne sont pas des hommes, mais des anges: cela est un fait très-important. Tous ceux qui étudient la Bible savent que le livre de l'Apocalypse est une merveilleuse contrepartie du livre de Daniel. Cette même phrase concernant ceux qui se tiennent en la présence de l'Ancien des jours, est répétée dans l'Apocalypse, évidemment dans le but de montrer qui sont les personnes que Daniel a en vue.

Jean s'exprime ainsi: «Et je regardais, et j'entendis une voix de beaucoup d'anges, autour du trône et des êtres vivants et des anciens; et leur nombre était des myriades de myriades, et des milliers de milliers.» Trad. de Lausanne. Apoc. 5: 11.

Daniel décrit la scène d'ouverture du jugement final. Le Père préside comme Juge. Les anges de Dieu se tiennent là, comme assistants et témoins. A ce tribunal, le Fils de Dieu se présente pour recevoir le gouvernement du monde. Il est couronné Roi des rois et Seigneur des seigneurs. Mais les hommes n'assistent pas à cette partie du jugement, ni au couronnement de Christ. Le Père, le Fils et les saints anges composent cette grande assemblée. Notre Seigneur ne peut agir comme Juge tant qu'il officie comme souverain Sacrificateur pour intercéder pour ceux qui viennent à Dieu par lui. Hébr. 7: 24, 25. Il ne peut pas non plus agir comme Juge avant qu'il soit revêtu de la puissance royale, car c'est en vertu de son autorité comme Roi, qu'il prononce la décision du jugement. Matth. 25: 34, 40. Le couronnement de notre Seigneur au siège judiciaire de son

Père indique la fin de sa sacrificature et l'investit de cette autorité souveraine par laquelle il jugera le monde.

2. Ce n'est point sur la terre que l'Ancien des jours tient la session du jugement décrit dans Dan. 7.

Ceux qui pensent que cette séance du jugement présidée par le Père doit avoir lieu sur notre terre, entendent que les «myriades de myriades» qui se tiennent devant lui sont l'immense multitude de la famille humaine, comparant à la barre du jugement. Mais comme cette vision représente le Fils venant vers le Père, lorsque celui-ci est assis sur son trône judiciaire, il s'ensuit que si le Père est déjà ici-bas, jugeant les habitants de la terre lorsque le second avènement de Christ aura lieu, donc le Père n'envoie pas le Fils sur la terre, mais il y vient premièrement, et ensuite le Fils vient le rejoindre. Toutefois Pierre dit du Père, concernant le second avènement de Christ: Il enverra Jésus-Christ. Actes 3: 20.

Il résulterait aussi de là que le Fils de l'homme, lorsqu'il viendrait rassembler ses saints des quatre coins de la terre, trouverait tous les humains à la barre du jugement de son Père. Mais nous savons positivement que lorsque le Sauveur viendra, il enverra ses anges avec un grand son de trompette, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout. Matth. 24: 31; Marc 13: 27; 2 Thess. 2: 1.

Mais lors même que cette difficulté disparaîtrait, si nous admettions le fait que ceux qui se tiennent devant l'Ancien des jours sont des anges, ce qui est certainement le cas, il s'ensuivrait que notre Seigneur, lorsqu'il reviendrait sur notre terre, où il aurait été précédé par son Père et les saints anges, reviendrait seul et sans cortège. Mais il ne peut pas en être ainsi; car lorsque Jésus reviendra ce sera avec tous les saints anges. Matth. 24: 31; 16: 27; 2 Thess. 4: 7, 8.

Nous disons donc que le Sauveur reçoit le titre de Roi au tribunal du Père. Mais ce tribunal ne peut être sur la terre, autrement le Sauveur aurait à revenir sur cette terre pour être couronné, tandis qu'il reçoit le royaume étant absent, et il revient ensuite comme Roi des rois, assis sur le trône de sa gloire. Luc 19: 11, 12, 15; Matth. 25: 31; 2 Tim. 4: 1; Apoc. 19: 41-46.

Il est donc certain que la scène du jugement décrite dans Dan. 7 n'a pas lieu sur notre terre. Et lors même qu'il serait vrai que, immédiatement avant le retour du Sauveur, Dieu le Père descendrait lui-même dans sa majesté infinie, pour être devant son tribunal la multitude des humains, les hommes remarqueraient à peine le sub-séquent avènement de Jésus. Mais nous savons que ce ne sera point le cas. Matth. 24: 29-31; 25: 31, 32; Marc 13: 26, 27; Luc 21: 25-27, 36; 1 Thess. 4: 14-18; 2 Thess. 1: 7-10.

3. Cette séance du jugement, présidée par l'Ancien des jours précède le retour de Christ sur la terre.

Quand notre Seigneur revient, il est Roi, assis sur son propre trône. Matth. 25: 31; Luc 19: 11, 12, 15; Apoc. 19: 41-46. Mais c'est au tribunal du Père que son couronnement a lieu. Dan. 7: 9-14. Il doit donc précéder son avènement. Lorsqu'il vient la seconde fois, c'est «dans la gloire de son Père.» Matth. 16: 27; Marc 8: 38; Luc 9: 26; 2 Thess. 1: 7, 8. C'est lorsque le Père siège en jugement qu'il donne cette gloire au Fils. Dan. 7: 14. En effet, la majesté même du Père, déployée à ce tribunal, environnera le Fils lorsqu'il sera révélé avec des flammes de feu exerçant la vengeance contre ses ennemis. 2 Thess. 1: 7-10; Ps. 50: 3-6; Matth. 24: 30, 31; 25: 34. Nous sommes donc certains que la révélation de Christ dans sa gloire infinie suit le moment où Christ reçoit cette gloire au tribunal de son Père.

Alors le Père est lui-même, Juge et le Fils se présente pour recevoir le royaume. Mais quand le Fils de l'homme après avoir reçu le royaume, vient sur notre terre, il agit lui-même comme Juge. 2 Tim. 4: 1. Il est évident que l'œuvre de notre Seigneur comme Juge a lieu plus tard que la scène du jugement à laquelle le Père préside. Nous sommes donc sûrs que le tribunal de Dan. 7: 9-14 précède le retour de notre Seigneur. 1 Thess. 4: 14-18.

4. La venue du Fils de l'homme vers l'Ancien des jours n'est pas le même événement que sa seconde venue sur la terre.

Nous avons déjà prouvé cela en examinant d'autres faits. Ainsi nous avons montré, en parlant du couronnement de Christ, que le second avènement doit avoir lieu dans un temps futur à celui où le Sauveur vient vers son Père, dans Dan. 7: 13, 14, pour recevoir le royaume. Nous disons donc que pour faire de cette action le second avènement il nous faudrait admettre que Dieu le Père et la multitude de ses anges fussent déjà sur la terre à l'avènement du Sauveur. Mais nous avons montré qu'un tel raisonnement implique la contradiction des faits les plus évidents. C'est pourquoi nous ne pouvons douter que la venue de Jésus vers l'Ancien des jours ne soit un événement qui précède sa seconde venue sur notre terre.

5. Dans cette vision de Daniel, l'Ancien des jours ne vient pas sur la terre, mais sur le lieu où il tient son jugement. Nous examinerons ci-après où ce tribunal doit être placé. Nous avons déjà prouvé que cette séance du jugement précède le second avènement, et qu'elle n'a pas lieu sur la terre. Ce fait établit la vérité de cette proposition.

6. La destruction de la petite corne n'a pas lieu au temps où l'Ancien des jours s'assied en jugement, mais à une époque postérieure, lorsque le Fils de l'homme sera révélé avec des flammes de feu.

Nous avons prouvé que lorsque notre Seigneur viendra sur cette terre la seconde fois, il y viendra comme Roi, et doit par conséquent venir du tribunal de son Père; car c'est à ce tribunal qu'il reçoit le royaume. Mais l'homme de péché ou la petite corne, est détruit par l'éclat de l'avènement de Christ. 2 Thess. 2: 8; 1: 7-10. D'où il s'ensuit que la destruction de la petite corne n'a pas lieu au siège judiciaire du Père, mais à l'avènement du Fils, à une période postérieure. Mais la scène du jugement décrite dans Dan. 7 fut-elle ouverte par la révélation person-

nelle de Dieu le Père aux habitants de la terre, nous pourrions être sûrs que l'homme de péché ne serait point laissé pour être ensuite détruit par l'éclat de l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous avons déjà prouvé que la destruction de ce pouvoir maléfaisant à lieu lorsque Christ descend sur notre terre, et nous avons aussi montré qu'il ne vient pas avant d'avoir assisté personnellement au tribunal de son Père; ce fait s'accorde avec le verset 11: «Je regardais alors, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait, et je regardai, jusqu'à ce que la bête fut tuée, et que son corps fut donné pour être brûlé au feu.» Il paraît que même pendant que le jugement avait lieu à ce grand tribunal, l'Esprit de Dieu invita le prophète à prêter son attention aux grandes paroles que la corne prononçait. «Je regardais alors, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait.» Mais Daniel ne représente pas sa destruction comme ayant lieu alors soudainement. Il dit: «Je regardai jusqu'à ce que la bête fut tuée, et que son corps fut donné pour être brûlé au feu.» Le laps de temps compris par les mots «jusqu'à» est ainsi rempli: Le Fils de Dieu vient au siège judiciaire de son Père, pour recevoir la domination, et la gloire et le royaume; puis il descend d'après de son Père ici-bas avec des flammes de feu, et par l'éclat de son avènement, il détruit la petite corne. 2 Thess. 1: 2. C'est à l'avènement de notre Seigneur que ce pouvoir maléfaisant est donné pour être brûlé au feu.

Ce fait est précisément ce qui est désigné dans les versets 21 et 22, comme devant mettre fin à la guerre contre les saints. «J'avais regardé comment cette corne faisait la guerre contre les saints et prévalait sur eux; jusqu'à ce que l'Ancien des jours vint, et que le jugement fut donné aux saints du Souverain, et que les temps vint que les saints entrassent en possession du royaume.» Mais au temps même où le Souverain siège en jugement pour décider les cas de ses saints, la petite corne (verset 41) prononce de grandes paroles contre Dieu. Toutefois quand les saints ont traversé l'épreuve de cet examen et qu'ils ont été jugés dignes du royaume de Dieu, leur Seigneur, après avoir été couronné Roi, retourne sur la terre pour les rassembler et les emmener avec lui. C'est à ce moment même c.-à-d., à l'avènement du Seigneur Jésus que le jugement est donné aux saints du Souverain. Comparez 1 Cor. 6: 2, 3, avec 1 Cor. 4: 5. Ainsi nous avons de nouveau désigné l'avènement de Christ comme étant le moment de la destruction de ce pouvoir maléfaisant.

7. La petite corne n'est pas détruite lorsque la domination lui est ôtée. Ces deux événements sont distincts l'un de l'autre et n'arrivent pas en même temps. Comparez les versets 11 et 26. La petite corne est détruite après que l'Ancien des jours s'est assis pour juger, mais le temps auquel la domination lui est ôtée est antérieur à ce jugement. Toutefois, si nous ne lisons pas le chapitre avec une stricte attention, il est probable que nous concluerions que la domination, non seulement de la petite corne, mais aussi de chacune des trois premières bêtes leur est ôtée lorsque le jugement a lieu. Voyez les versets 11, 12, 26. Cependant il ne peut en être ainsi; car la domination de la première bête lui fut ôtée par la seconde, quoique sa vie fut épargnée; et ainsi de suite jusqu'à la dernière. Mais la petite corne a une domination spéciale sur les saints pendant «un temps, et des temps, et une moitié de temps», ou 1260 jours prophétiques. Voyez vers. 25; Apoc. 12: 6, 14. A la fin de cette période, la domination lui est ôtée. Mais il reste encore un espace de temps jusqu'à «la fin» du temps pendant lequel la domination de cette corne est consommée et détruite. Toutefois elle fait la guerre contre les saints et prévaut sur eux, jusqu'à ce que le jugement soit donné aux saints à l'avènement de Christ (1 Cor. 4: 5; 6: 2, 3; Apoc. 20: 4), et que son corps soit donné pour être brûlé au feu. Vers. 11; 2 Thess. 2: 8.

8. Le couronnement de Christ au siège judiciaire du Père est le même événement que l'action de Micaël tenant ferme pour les enfants du peuple de Dieu. Comparez Dan. 7: 13, 14; 12: 1. Micaël est Christ, et l'action de tenir ferme est le commencement de son règne. Micaël est le nom que prend notre Seigneur, en rapport avec sa place de chef de l'armée angélique. Il signifie «Celui qui est comme Dieu.» Voyez ce que dit le Docteur A. Clarke sur Dan. 10: 13, et Jude 9. Micaël doit être notre Seigneur. Voyez Hébr. 1: 3. Il est appelé l'archange. Jude 9. Ce mot signifie prince des anges, ou chef de l'armée angélique. Voyez les commentaires du Docteur A. Clarke sur Jude 9, les notes de Barnes sur le même passage; et le dictionnaire théologique de Watson. Tenir ferme pour son peuple est précisément l'office de notre divin Maître. Hébr. 1. Micaël est le grand prince qui tient ferme pour les enfants de Dieu. Aussi est-il appelé notre prince. Voyez Dan. 10: 21; 12: 1. Ce ne peut être personne autre que Christ. Actes 5: 31.

L'action de tenir ferme marque l'élevation de Micaël au pouvoir royal. Voyez l'emploi de cette expression dans Dan. 11: 3, 7. Mais c'est Jésus et non point un ange qui prend le trône du royaume. Dan. 7: 13, 14; Ps. 2: 6-12. Notre Sauveur reçoit son pouvoir au siège judiciaire de son Père. Dan. 7. Ensuite vient un temps de grande détresse, pendant lequel Christ délivre tous ceux qui sont trouvés écrits dans le livre. Ceci se rapporte clairement à l'examen des livres, exposé dans la vision précédente. Comparez Dan. 12: 4; 7: 9, 10. Cela montre que la scène du jugement décrite dans Dan. 7 a rapport aux justes et précède leur délivrance finale à l'avènement de Christ. Nous parlerons dans la suite des trônes de Dan. 7: 9.

J. N. A.

La lumière physique efface les couleurs artificielles; elle colore et donne chaque jour plus de lustre aux couleurs naturelles. Il en est de même de la lumière morale; elle fait pâlir la piété superficielle; mais, sous son action salutaire la vraie piété se colore et brille d'un éclat plus pur.

Le Chrétien ne se distingue du mondain, pas tant par ce qu'il croit que par ce qu'il fait.



## LES SIGNES DES TEMPS

. Heureux ceux qui font ses commandements.

BALE (SUISSE), MAI 1878.

JAMES WHITE,  
J. N. ANDREWS,  
URIAH SMITH, RÉDACTEURS

## LE RÈGNE DU PÉCHÉ.

Le péché est ce mal terrible qui afflige notre terre et qui amène la détresse sur ses habitants. Par la rébellion d'Adam et d'Eve, le péché est entré dans le monde, et depuis ce temps-là il a régné sur la plus grande partie de notre race. C'est un usurpateur; il n'a aucun droit de vivre, et encore bien moins de gouverner. Il s'est manifesté par une rébellion continue et résolue contre Dieu. Il n'a jamais montré une seule bonne qualité, ni fait une seule bonne action. Il a régné dans notre monde durant 6000 ans et n'a produit que la détresse, la ruine et la mort.

Paul parle du règne du péché. Rom. 5: 21; 6: 12, 13. Nous devons donc attribuer au péché le caractère d'un gouverneur. L'apôtre montre la nature de sa domination sur les hommes par ces paroles: «Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel, pour lui obéir en ses convoitises; et ne livrez point vos membres au péché, pour servir d'instruments d'iniquité; mais donnez-vous à Dieu, comme étant devenus vivants, de morts que vous étiez, et consacrez vous membres à Dieu, pour être des instruments de justice.» Rom. 6: 12, 13. Quoique le péché gouverne l'homme par le pouvoir le plus despotique, toutefois il ne peut exercer sa puissance sur ceux qui consentent à être ses esclaves. Rom. 6: 16. Il n'y a pas de gouverneur qui n'ait une loi. Le péché règne par le moyen d'une loi qui est l'expression exacte de sa propre volonté. Paul appelle cette loi: la loi du péché dans les membres, et encore, la loi du péché et de la mort. Rom. 7: 23; 8: 2. Nous connaissons la nature de cette loi par le fait qu'elle est en opposition directe à la loi de Dieu. Rom. 7: 22, 23; 8: 6, 7. La loi de Dieu défend l'idolâtrie, le blasphème, la violation du Sabbat, la désobéissance aux parents, le meurtre, l'adultère, le vol, le mensonge et la convoitise. La loi du péché, non seulement permet ces mauvaises actions, mais elle promet un grand bonheur à ceux qui les commettent.

Le péché fait de grandes promesses, mais à la fin il les falsifie toutes. Il promet la liberté, mais il entraîne les hommes dans l'esclavage le plus cruel. 2 Pier. 2: 19. L'empire du péché est l'empire de Satan. Il trouve ses délices à établir la loi du péché à la place de la loi de Dieu. Le péché doit son existence à Satan, et toutefois Satan est l'esclave du péché. Il est vrai que par le moyen du péché il gouverne les hommes, toutefois, le péché lui-même gouverne Satan. Son propre jugement lui a dit il y a longtemps, que c'est une folie de se rebeller contre Dieu, et qu'ajouter crime sur crime ne servira qu'à rendre sa propre punition à la fin plus terrible. Toutefois tel est l'esclavage du péché, que Satan, quelque grande force qu'il possède, se livre tout entier au service de ce terrible despote. Satan, les anges déchus et les méchants sont tous les esclaves de ce tyran cruel et trompeur. Le péché promet toute espèce de délices à ceux qui veulent lui obéir, mais il est trompeur (Héb. 3: 13) et à la fin tout pécheur découvrira ce fait à ses propres dépens. Le salaire du péché, c'est la mort. Rom. 6: 23. Et quand tous les pécheurs souffriront la seconde mort dans le lac de feu, ils comprendront pleinement qu'on ne trouve aucun bien au service du péché.

Il n'est pas nécessaire que nous soyons serviteurs du péché. Le péché n'a de pouvoir que sur ceux qui consentent à le servir. Il y a maintenant une chance de salut pour ceux qui sont actuellement au service du péché, s'ils ne sont pas allés trop loin. Voulez-vous savoir ce que c'est que le péché? C'est la transgression de la loi de Dieu. 1 Jean 3: 4. Lisez la loi de Dieu et ensuite répondez à cette question: Transgressez-vous habituellement cette loi? S'il

en est ainsi vous êtes au service du péché. Il y a un service meilleur que celui-ci et nous désirons y attirer votre attention.

J. N. A.

## LE RÈGNE DE LA GRACE.

La grâce est la faveur de Dieu s'étendant sur ceux qui ne la méritent pas. Elle se manifeste par l'offre du pardon par le sang de Christ, à tous ceux qui se repentent de leurs péchés. Le péché est entré dans notre monde quand l'homme se rebella contre Dieu; la grâce y est entrée lorsque la promesse d'un Sauveur fut faite à Adam et à Eve, immédiatement après leur transgression. Le péché a exercé sur le monde une domination presque universelle; mais dans tous les âges la grâce a aussi régné sur le petit nombre des fidèles serviteurs de Dieu, ceux dont le monde n'est ni pas digne.

Paul parle du règne de la grâce. Rom. 5: 21. Mais la grâce ne peut régner à moins qu'elle n'exerce son autorité sur les hommes et que ceux-ci ne se soumettent à cette autorité. «Car la grâce de Dieu, salutaire à tous les hommes, a été manifestée; et elle nous enseigne qu'en renonçant à l'impétié et aux convoitises du monde, nous vivons, dans le siècle présent, dans la tempérance, dans la justice et dans la piété.» Tite 2: 11, 12. La grâce ne commande que ce qui est bon et elle donne la force d'obéir à ce qu'elle commande. La grâce régit dans les cœurs de tous les hommes qui lui obéissent. Ainsi la grâce régit en ceux qui renoncent à l'impétié et aux convoitises mondaines et qui vivent sobrement, justement et pieusement. Le péché régit en tous ceux qui ne font pas ces choses. Les hommes qui vivent dans la désobéissance sont sous la condamnation de la loi. Rom. 3: 19, 20; 6: 14, 15. Ceux qui ont recherché le pardon par la foi et la repentance sont sous la grâce. Rom. 6: 1, 2, 14, 15. Mais ceux qui sont sous la grâce sont soumis à l'autorité de la grâce (Tite 2: 11, 12), c'est-à-dire qu'ils renoncent à l'impétié et aux convoitises mondaines, et vivent sobrement et justement. C'est sur de telles personnes que la grâce régit; mais celles qui vivent dans la transgression ne sont pas sous la grâce, mais sous la domination du péché.

Partout où la grâce régit, elle se manifeste par l'obéissance; partout où le péché régit, il se manifeste par la transgression. Nous ne pouvons mériter le ciel par nos bonnes œuvres; ce n'est que par la grâce de Dieu que nous pouvons être sauvés. Mais les bonnes œuvres sont la preuve que la grâce régit en nous. Toutefois un grand nombre de personnes craignent les bonnes œuvres plus que le péché. Elles pensent que ces chrétiens qui s'appliquent à persévérer dans les bonnes œuvres ne se confient pas en la grâce de Dieu pour le salut. Ils croient honorer la grâce de Dieu en se confiant en cette grâce, tout en négligeant l'obéissance. Ils hasardent de vivre dans le péché de crainte qu'il ne semble qu'ils se reposent sur leurs bonnes œuvres et non sur la grâce seule! Le péché régit dans leurs vies, et cependant ils pensent qu'ils sont en sujétion loyale à la grâce de Dieu. Par quel moyen réveillerons-nous les hommes bercés par cette fatale illusion de Satan? Si la grâce régit dans nos cœurs elle se manifestera par une vie de sainte obéissance; mais si nous nous permettons de vivre dans une transgression volontaire à la loi de Dieu, nous ne sommes pas sous la grâce mais sous la domination du péché, et finalement notre place ne sera point dans le paradis, mais dans le lac de feu.

J. N. A.

## LE SABBAT DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.

SECOND ARTICLE.

SEPTIÈME TEXTE: Actes 20: 7. «Et le premier jour de la semaine, les disciples étant assemblés pour rompre le pain, Paul qui devait partir le lendemain, leur fit un discours qu'il étendit jusqu'à minuit.»

Il y en a qui affirment qu'après l'ascension du Seigneur, les disciples s'assemblèrent

le premier jour de la semaine pour célébrer sa résurrection en rompant le pain. Nous répondons que la cène n'est pas le mémorial de la résurrection du Seigneur, mais de sa crucifixion. 1 Cor. 11: 26. Et comme elle n'eut pas lieu à Troas le jour dans lequel elle avait été instituée par le Seigneur, nous concluons que ce n'était pas le dessein de Dieu qu'elle fut célébrée en un jour particulier de chaque semaine. L'assemblée à Troas semble avoir été une assemblée occasionnelle: elle fut tenue pour rompre le pain, Paul devant partir le lendemain.

Nous concluons du fait qu'il y avait beaucoup de lampes dans la chambre haute où les disciples étaient assemblés pour rompre le pain, que c'était une assemblée du soir. Paul prêcha toute la nuit, et à l'aube du jour, il partit à pied pour Assos, où il rejoignit ses frères dans un navire, sur lequel il alla à Mitylène.

Maintenant vient la question: Quel jour cette assemblée du soir eut-elle lieu? Réponse: «Le premier jour de la semaine.» Comme c'est un fait que, selon l'arrangement de Dieu le jour commence avec le coucher du soleil (Gen. 1; Lévi. 23: 32; Marc 1: 32); il est évident que l'assemblée à Troas eut lieu le soir appelé ordinairement samedi soir et que Paul et ses frères partirent pour leur long voyage vers Jérusalem le matin du premier jour de la semaine. Voilà un exemple apostolique qui nous approuve de travailler le premier jour de la semaine.

Si l'on prétend que l'assemblée à Troas eut lieu le dimanche soir, et que les disciples partirent pour leur voyage le lundi matin, nous dirons alors que l'assemblée eut lieu le deuxième jour de la semaine car le premier jour se termine le dimanche soir au coucher du soleil; et ceux qui citent Actes 20: 7, pour produire un exemple apostolique, devraient garder le lundi comme Sabbat chrétien.

Mais laissant de côté la question relative à la nuit où cette assemblée eut lieu, il y a un fait important qui place ce sujet au-delà des limites de la controverse. La première partie de chacun des sept premiers jours de la semaine, c'est la nuit, et la dernière partie de chacun de ces jours, c'est le jour. Les disciples tirèrent une assemblée à Troas la première partie du jour, et voyagèrent la dernière partie du jour. Si donc l'assemblée en question a fait de ce jour un jour saint, que dirons-nous de la conduite des apôtres dans la dernière partie de ce jour? Ne montre-t-elle pas que ce jour n'était qu'un jour ordinaire?

HUITIÈME TEXTE. 1 Cor. 16: 2. «C'est que chaque premier jour de la semaine, chacun de vous mette à part chez soi ce qu'il pourra assembler, suivant la prospérité que Dieu lui accordera, afin que lorsque je viendrai les collectes ne soient point à faire.» Il y en a qui raisonnent ainsi: «Paul enjoint une collecte publique; donc l'église de Corinthe s'assemblait chaque premier jour de la semaine; donc ce jour était le Sabbat chrétien.»

Mais c'est un fait important que l'apôtre enjoint une chose tout à fait contraire à une collecte publique. Il dit: «Que chacun de vous mette à part chez soi.» C'est une œuvre individuelle dont chacun devait s'occuper chez soi.

Dans ses notes sur le Nouveau Testament, Justin Edwards parle ainsi sur ce texte: «Mette à part, fasse un amas près de soi, chez soi. Afin qu'il n'y ait point d'assemblées publiques; afin que leurs dons fussent prêts quand l'apôtre viendrait.»

Le professeur J. W. Morton, naguère missionnaire dans l'île Haïti, s'exprime ainsi sur ce passage dans sa défense du vrai Sabbat: «Tout dépend du sens de l'expression, «près de soi»; et je suis grandement étonné de ce que vous puissiez vous imaginer qu'elle signifie «dans le tronc de la congrégation» Greenfield traduit ainsi le terme grec dans son Dictionnaire: «Près de soi, c.-à-d., chez soi.» Deux versions latines, la Vulgate et celle de Castellio, ont: «apud se» avec soi, chez soi. Trois traductions françaises, celle de Martin, d'Ostervald et de Saey, portent: «chez soi», à sa propre maison; celle de Luther: «bei

sich selbst,» près de soi, chez soi; la version hollandaise: «by hemselven,» comme l'allemande; l'italienne de Diodati: «presso di se,» dans sa présence, chez soi; l'espagnole de Felipe Scio: «en su casa,» dans sa propre maison; la portugaise de Ferreira: «para isso,» avec soi-même; la suédoise: «naer sig self,» près de soi. Je ne sais pas jusqu'à quel point cette liste d'autorités pourrait être augmentée; car je n'ai pas examinée une seule traduction qui diffère de celles que je viens de citer.»

Il y a un autre texte qui est si souvent cité en faveur du premier jour comme Sabbat, qu'il est à propos de l'examiner ici. Apoc. 1: 10: «Je fus ravi en esprit le jour du Seigneur.» Ainsi porte la version anglaise qui s'accorde avec le grec.

L'on prétend que le jour du Seigneur était le titre familièrement appliqué au premier jour de la semaine, lorsque Jean écrivit son livre. Comment donc se fait-il que dans son évangile, qui fut écrit deux ans plus tard (voyez le dictionnaire de la Bible, Notes de Barnes, etc., Hist. du Sab. p. 189), le même écrivain appelle le premier jour simplement, «le premier jour de la semaine»? Jean 20: 1, 19. Au lieu qu'il soit vrai que le premier jour était appelé alors le jour du Seigneur, l'histoire montre clairement qu'il n'y a pas un seul cas où ce terme soit appliqué au premier jour avant le temps de Tertullien, (l'an 200 ap. J.-C.).

Qu'est-ce que Jean veut donc nous faire entendre par le terme jour du Seigneur? Il est évident qu'il parle de quelque jour de la semaine; car il serait absurde d'appliquer l'expression à la dispensation évangélique, ou au jour futur du jugement. Et comme le jour de la semaine n'est pas spécifié dans ce texte, nous devons aller à d'autres passages de l'Écriture pour déterminer quel est le jour dont il s'agit.

Il est très-évident que ce jour doit être le jour que le Seigneur a réclamé comme sien. Il n'a jamais réclamé le premier jour comme sien, ni par parole ni par acte. Il ne s'est jamais reposé en ce jour, et n'a jamais dénié ni mis à part ce jour, n'y a jamais attaché aucun titre de sainteté, et n'a jamais donné aucun commandement qui enjoigne de l'observer.

Mais toutes ces choses appartiennent au septième jour. Il s'est reposé en ce jour, et l'a sanctifié ou mis à part pour un saint usage à la création. Gen. 2: 2. Dans le quatrième commandement Il l'appelle «le Sabbat du Seigneur ton Dieu.» Version anglaise. Ex. 20: 8-11. Dans Esa. 58: 13, il l'appelle emphatiquement «mon saint jour,» même version. Enfin Christ lui-même déclare: «Le Fils de l'homme est Seigneur même du Sabbat.» Marc 2: 28. Soit donc qu'il s'agisse du Père ou du Fils, c'est le septième jour qui est le jour du Seigneur. Nul autre jour n'a droit à ce titre.

S'il se trouvait un seul passage dans le Nouveau Testament qui certifiât que le Fils de l'homme est le Seigneur du premier jour, on se saisirait de ce fait comme preuve concluante en faveur de ce jour; et quoique on entreprendrait de mettre ce fait en doute serait justement censuré pour son opiniâtreté. Pourquoi ne donnerions-nous pas le même poids au fait qu'il y a un tel passage, même dans le Nouveau Testament, en faveur du septième jour, du seul Sabbat du Seigneur?

J. W.

## PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES SUR L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 5: 5-10.

VERSETS 5-7. «Et un des anciens m'a dit: Ne pleure point; voici, le Lion qui est de la tribu de Juda, la racine de David, a vaincu pour ouvrir le livre et pour en délier les sept sceaux. Et je regardai, et voici, il y avait au milieu du trône et des quatre animaux, et au milieu des anciens, un Agneau qui se tenait à comme mis à mort, ayant sept cornes, et sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu, envoyés par toute la terre. Et il vint, et prit le livre de la main droite de celui qui était assis sur le trône.»

Mais Dieu ne laisse pas longtemps son serviteur dans la tristesse. Il ne veut pas qu'aucune connaissance utile à son peuple soit cachée. Il trouve quelqu'un digne d'ouvrir le livre. Alors l'un des anciens lui dit: «Ne pleure point; voici, le Lion



qui est de la tribu de Juda, la racine de David, a vaincu pour ouvrir le livre et pour en délier les sept sceaux.» On ne voit point pourquoi l'un des anciens, et non un ange, fut choisi pour faire part de ces choses à Jean, si ce n'est que les anciens ayant été rachetés s'intéressaient spécialement à ce qui concerne le bien-être de l'Eglise sur la terre. Christ est appelé ici «le Lion de la tribu de Juda.» Pourquoi est-il appelé Lion et pourquoi est-il dit qu'il est de la tribu de Juda? Evidemment le nom Lion est employé pour exprimer la puissance et la force de notre Seigneur. Comme le lion est le roi des animaux, le monarque des forêts, il est choisi pour représenter le pouvoir et l'autorité royale. Christ porte le nom de «Lion de la tribu de Juda,» parce qu'il lui est assigné dans la prophétie de Gen. 49 : 9, 10, et parce que Christ descendait de la tribu de Juda. Hébr. 7 : 14.

**La racine de David.** La source et l'appui du pouvoir de David. L'office royal de David lui avait été spécialement conféré par Christ et il ne peut y avoir de doute que David était soutenu par Christ. Le trône de David et son règne sur Israël préfiguraient le règne de Christ sur son peuple. Luc 1 : 32, 33. Il régnera sur le trône de David son père. Luc 1 : 32, 33. Christ, à l'égard de son humanité, est appelé «la postérité de David» et «un rejeton du trône d'Israël. Esa. 41 : 1; Apoc. 22 : 16. Sa relation avec le trône de David étant ainsi montrée et son droit de régner sur le peuple de Dieu établi, il était convenable que l'ouverture des sceaux lui fût confiée.

**A vaincu.** Ces paroles indiquent que le droit d'ouvrir le livre avait été acquis par une victoire remportée dans une lutte antérieure. C'est ce qui est exprimé dans la dernière partie de ce chapitre. La scène qui suit immédiatement représente la grande œuvre de Christ comme Rédempteur du monde, son sang versé pour la rémission des péchés et la salut des hommes. Dans cette œuvre il eut à subir les plus terribles assauts de Satan. Mais il endura ces tentations, supporta les agonies de la croix, remporta la victoire sur la mort et le tombeau et rendit sur le chemin du salut. Il triompha! C'est pourquoi les quatre êtres vivants et les vingt-quatre anciens chantent ce cantique : «Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux; car tu as été mis à mort, et tu nous a rachetés à Dieu par ton sang.» Jean cherche à voir le Lion de la tribu de Juda, et voici, il y avait au milieu du trône et des quatre êtres vivants, et au milieu des anciens, un Agneau qui se tenait là comme mis à mort.

**Au milieu du trône.** Doddridge traduit ainsi cette expression : «Et je vis au milieu de l'espace, entre le trône et les quatre créatures vivantes, et au milieu des anciens, un Agneau qui se tenait là, etc. Au centre de la scène était le trône du Père, et, debout dans l'espace ouvert qui l'environnait, était le Fils, présentant sous l'image d'un agneau mis à mort. Autour d'eux se tenaient les saints qui avaient été rachetés; premièrement, ceux qui étaient représentés par les quatre créatures vivantes, ensuite les anciens formaient le second cercle, et les anges, vers. 11, formaient un troisième cercle. L'excellence de Christ, l'agneau immolé, fait l'admiration de toute la sainte multitude.»

**Comme mis à mort.** Woodhouse s'exprime ainsi : «Le grec signifie que l'Agneau semblait avoir une blessure au cou et à la gorge comme une victime immolée sur l'autel.» Le Docteur Clarke explique cette phrase ainsi : «Comme si l'Agneau s'offrait maintenant pour le péché. Ceci est très-remarquable. Le sacrifice offert par Christ est si important devant Dieu que Christ est encore représenté comme accomplissant l'acte même de verser son sang pour les péchés des hommes. Cela est très-précieux pour la foi; car lorsqu'une âme vient au trône de la grâce, elle y trouve toujours un sacrifice préparé pour elle, qu'elle peut offrir à Dieu pour ses transgressions.»

**Sept cornes et sept yeux.** Les cornes sont le symbole de la puissance, les yeux, celui de la sagesse. Le nombre sept est un nombre dénotant la perfection. Il nous est ainsi enseigné que le pouvoir parfait et la parfaite sagesse résident dans l'Agneau par l'opération de l'Esprit de Dieu appelé ici les sept esprits de Dieu afin de montrer que son opération est complète et parfaite.

**Il vint et prit le livre.** Certains commentateurs ont trouvé une incompatibilité dans l'idée d'un agneau prenant le livre, etc. Mais il est convenable d'attribuer à un agent symbolique une action quelconque qui puisse être accomplie par les personnes représentées par le symbole. Nous savons que l'Agneau est un symbole de Christ. Nous savons qu'il n'y a rien d'impropre dans le fait que Christ prend un livre; et quand nous lisons que le livre fut pris, nous pensons que cette action n'a pas été accomplie par un agneau littéral, mais par Christ, l'Agneau de Dieu.

**Versets 9-10.** «Et quand il eut pris le livre, les quatre animaux et les vingt-quatre anciens se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes, et des fioles d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints. Et ils chantaient un nouveau cantique, en disant : Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux; car tu as été mis à mort, et tu nous as rachetés à Dieu par ton sang, de toute tribu, et langue, et peuple, et nation; et tu nous as faits rois et sacrificateurs à notre Dieu; et nous régnerons sur la terre.»

**Fioles pleines de parfums.** Cette expression nous donne une idée de l'occupation de ces rachetés représentés par les vingt-quatre anciens. Ils ont des fioles ou vaisseaux d'or pleins de parfums ou d'encens, qui sont les prières des saints. C'est une œuvre de ministère telle que celle qui appartenait aux sacrificateurs.

Scott dit : «Il est évident que les quatre animaux se joignent au culte offert à l'Agneau, ou plutôt le conduisent, car ils sont ceux qui ont été rachetés à Dieu; ceci prouve sans contredit que cet emblème représente une partie de l'Eglise des rachetés et non point des anges, dont le service est ensuite décrit, mais dans un langage différent.»

A. Barnes, dans ses notes sur ce passage, fait la remarque suivante : «L'idée exprimée ici est que les représentants de l'Eglise dans le ciel, savoir les anciens comme sacrificateurs, sont décrits comme officiant dans le temple au ciel, en faveur de l'Eglise ici-bas et offrant l'encens pendant que l'Eglise est en prière.»

Le lecteur se rappellera que dans l'ancien service typique le souverain sacrificateur avait plusieurs aides; et si nous pensons que nous sommes dans ce moment transportés par la vision dans le Sanctuaire céleste, il est facile de voir que ces rachetés sont des assistants de notre grand Sacrificateur dans les lieux très-hauts. Sans doute c'est dans ce but qu'ils furent rachetés. Que pourrait-il y avoir de plus convenable que notre Seigneur, dans son œuvre de sacrificateur pour la race humaine, fût assisté par de nobles membres de cette race que leur vie sainte et la pureté de leur caractère avaient rendus propres à prendre part à cet office élevé? Voyez les remarques sur le chapitre 4.

Nous savons que plusieurs éprouvent une grande aversion à l'idée qu'il y a au ciel quelque chose de réel et de palpable, et nous pouvons bien nous attendre à ce que les vues présentées ici leur paraîtront trop littérales. Pour soutenir ce qu'elles ont avancé elles s'appuient sur le fait que ce langage est essentiellement figuratif; et qu'il nous est impossible de supposer qu'il y eût jamais dans le ciel les choses que Jean décrit. Nous répondons que bien qu'une grande partie du langage de l'Apocalypse soit symbolique, il n'est cependant typique. Il y a une réalité dans toutes les scènes décrites, et nous pouvons obtenir une intelligence de cette réalité lorsque nous possédons une interprétation correcte des symboles. Ainsi, dans cette vision nous savons que celui qui est assis sur le trône est Dieu. Il est là en réalité. Nous savons que l'Agneau symbolise Christ. Il est aussi là réellement. Il est monté au ciel avec un corps littéral et visible, et qui peut dire qu'il n'a pas toujours ce corps actuellement? Si notre grand Sacrificateur est une personne réelle il doit avoir une place réelle où il officie. Et si les quatre créatures vivantes et les vingt-quatre anciens représentent ceux que Christ a délivrés de la captivité de la mort, au temps de sa résurrection et de son ascension, pourquoi ne seraient-ils pas toujours au ciel des êtres réels et littéraux comme ils l'étaient à leur ascension?

**Le cantique.** «Il est appelé un nouveau cantique.» Les vingt-quatre anciens furent les premiers qui purent le chanter, car ils avaient été les premiers rachetés. Ils se nomment eux-mêmes rois et sacrificateurs. Nous

avons déjà vu dans quel sens ils sont sacrificateurs, étant les assistants de Christ dans son œuvre sacerdotale. C'est probablement dans le même sens qu'ils sont aussi rois; Christ est assis avec son Père sur son trône et eux, comme ministres, prennent une part au gouvernement du ciel, relativement à cette terre.

**L'anticipation.** «Et nous régnerons sur la terre.» Ainsi, quoiqu'ils soient rachetés, qu'ils entourent le trône de Dieu, qu'ils soient en présence de l'Agneau qui les a rachetés, et entourés des armées angéliques du ciel où tout est gloire ineffable, leur cantique exalte un état plus élevé encore, et anticipe le moment où la grande œuvre de la rédemption sera complète. Alors, avec la grande famille des rachetés de tous les âges ils régneront sur la terre qui est l'héritage promis, et qui sera la résidence finale et éternelle des saints. Rom. 4 : 13; Gal. 3 : 29; Ps. 37 : 11; Matth. 5 : 5; 2 Pier. 3 : 13; Esa. 65 : 17-25; Apoc. 21 : 1-5. u. s.

**PENSÉES SUR LE LIVRE DE DANIEL.**

**Explication du Chapitre 7 : 5-8.**

**LA DEUXIÈME ET LA TROISIÈME BÊTE.**



**VERSET 5.** «Et voici une autre bête, qui fut la seconde, semblable à un ours, laquelle se tenait sur un côté, et avait trois crocs [côtes] dans la gueule entre ses dents; et on lui disait ainsi : Lève-toi, mange beaucoup de chair.»

Comme dans la grande statue du chapitre 2, l'on remarquera qu'il y a dans cette série de symboles des degrés d'infériorité à mesure que l'on passe d'un royaume à un autre. La poitrine et les bras d'argent étaient inférieurs à la tête d'or, comme l'ours était inférieur au lion. Le royaume des Médés et des Perses était bien en dessous de Babylone en richesse et en magnificence; sa carrière fut moins brillante. Il nous est donné maintenant quelques particularités de plus concernant ce pouvoir. L'ours s'éleva lui-même sur un côté. L'empire comprenait deux nationalités, les Médés et les Perses. C'est ce que représentent également les deux cornes du bélier, au chapitre 8, dont il est dit que la plus haute parut la dernière. Cela représente le même fait que l'ours se levant d'un côté, c'est-à-dire que l'élément persan, quoique ayant paru le dernier, prit la première place, et devint la partie dirigeante du royaume.

Les trois côtes signifient probablement les trois provinces de Babylone, de l'Egypte et de Lybie qui furent abaissées et opprimées par ce pouvoir. Ce qui lui est dit de se lever et de manger beaucoup de chair se rapporte, croit-on, au désir de faire des conquêtes qui s'empara des Perses et des Médés après qu'ils eurent subjugué ces provinces. L'ours représente bien le caractère de ce pouvoir. Les Médés et les Perses étaient cruels, rapaces, spoliateurs et pillards.

**Verset 6.** «Après celle-là, je regardai; et voici une autre bête, semblable à un léopard, qui avait sur son dos quatre ailes d'oiseau; et cette bête avait quatre têtes, et la domination lui fut donnée.»



Le troisième royaume, la Grèce, est représenté par ce symbole. Si les ailes du lion signifient la rapidité de la conquête, elles doivent avoir ici la même signification. Le léopard lui-même est un animal très-agile, mais ce n'était pas encore assez; il devait avoir des ailes. Le lion avait deux ailes, mais le léopard devait en avoir quatre. Si notre interprétation est correcte, ces ailes doivent dénoter une célérité de mouvement sans égale; et nous voyons que tel est le cas. Les conquêtes des Grecs, spécialement sous Alexandre, sont, quant à la rapidité et la promptitude, sans parallèle dans les annales historiques.

Rollin donne, dans son Hist. Anc. L. 15,

\* Côtes est la traduction du mot caldéen *עלעין*. On le trouve également dans le lexique hébreu de Genesius. Dans la version des Septante et la plupart des versions modernes le contexte donne ainsi le mot côtes. Le mot hébreu est *עץ*.

Sec. 2, l'abrégé de la marche d'Alexandre en ces termes :

«De la Macédoine au Gange, fleuve qu'Alexandre approcha de très-près, on compte onze cents lieues. Ajoutez à cela tous les détours des marches de ce conquérant; premièrement, de l'extrémité de la Cilicie, où se livra la bataille d'Issus, au temps de Jupiter Ammon dans la Lybie; et son retour de ce pays à Tyr, voyage de trois cents lieues au moins, on doit compter qu'il y a la même distance pour les détours de la route en divers lieux; nous trouverons qu'Alexandre, en moins de huit ans fit faire à son armée des détours qui peuvent être évalués à dix-sept cents lieues (ou 5100 milles), sans compter son retour à Babylone.»

«Et cette bête avait quatre têtes.» L'empire grec ne conserva son unité que durant la vie d'Alexandre. Quand sa brillante carrière eut pris fin dans la débauche, l'empire fut tout aussitôt partagé entre ses quatre principaux généraux. Cassandre eut la Macédoine et la Grèce à l'Ouest; Lysimaque eut la Thrace et les parties de l'Asie situées sur l'Helléspont et le Bosphore, au nord; Ptolémée reçut l'Egypte, la Lybie, l'Arabie, la Palestine et la Coele-Syrie, au sud; Séleucus eut la Syrie et tout le reste des possessions d'Alexandre à l'est.

Ainsi les paroles du prophète furent accomplies à la lettre. Puisque Alexandre ne laissa aucun successeur digne de le remplacer, comment ce grand empire ne se brisa-t-il pas en innombrables petits fragments? Pourquoi justement quatre parties et pas davantage?—Parce que la prophétie avait annoncé qu'il y en aurait quatre. Le léopard devait avoir quatre têtes, le bouc velu, quatre cornes, le royaume, quatre divisions; et il en fut ainsi.

**LES ENSEIGNEMENTS DE JEAN-BAPTISTE.**

**SECOND ARTICLE.**

JEAN, comme prophète de l'Eternel, chercha à persuader aux Juifs que leur profession de religion devait nécessairement être accompagnée de bonnes œuvres. Les paroles et les actes, disait-il, sont les fruits qui déterminent le caractère de l'arbre. Si leurs œuvres étaient mauvaises, la vérité de Dieu s'élèverait en témoignage contre elles. Dieu, en aucune manière, n'excuserait le péché, chez un peuple qui avait été éclairé; et ils ne pourraient se croire en sûreté dans leur iniquité parce que dans leurs jours de fidélité et de pureté, Dieu les avait aimés et leur avait accordé des promesses spéciales. Ces promesses et ces bénédictions leur avaient toujours été données à condition qu'ils obéiraient à Dieu.

Le Seigneur, par la bouche de Moïse, prononça des bénédictions sur ceux qui obéiraient, et des malédictions sur ceux qui désobéiraient. «Vous ne vous ferez point d'idole,» avait dit l'Eternel. «Vous garderez mes Sabbats, et vous réverrez mon Sanctuaire. Je suis l'Eternel. Si vous marchez dans mes ordonnances, et si vous gardez mes commandements et les faites, je vous donnerai les pluies qu'il vous faut en leur temps; la terre donnera son fruit, et les arbres des champs donneront leur fruit.» Ensuite sont énumérées de grandes et nombreuses bénédictions, que Dieu avait promis d'accorder à son peuple, et par-dessus toutes les autres promesses, il dit : «Même je mettrai mon tabernacle au milieu de vous, et mon âme ne vous aura point à contre-cœur; mais je marcherai au milieu de vous; je vous serai Dieu, et vous serez mon peuple. Mais si vous ne m'écoutez point, et que vous ne fassiez pas tous ces commandements, et que vous rejetiez mes ordonnances, et que votre âme ait mes jugements à contre-cœur, pour ne point faire tous mes commandements et pour enfreindre mon alliance; ainsi je vous ferai ceci : Je répandrai sur vous la frayeur, la langueur et l'ardeur, qui vous consumeront les yeux, et vous tourmenteront l'âme; et vous sèmeriez en vain votre semence, car vous ennemis la mangerez. Et je mettrai ma face contre vous; vous serez battus devant vos ennemis; ceux qui vous haïssent domineront sur vous, et vous fuirez sans qu'aucun vous poursuive.» Lévi 26 : 1-3, 11, 14-17.

La malédiction dont les Juifs avaient été menacés était venue fondre sur eux, et ils avaient fait l'expérience de ce qu'il en coûte d'abandonner l'Eternel; et pourtant ils ne reconnaissent pas que leurs afflictions étaient la punition de leurs fautes, et ils ne s'en humilièrent pas devant Dieu. Cepen-



dant ils s'attendaient à recevoir toutes les bénédictions que Dieu avait promis de leur accorder s'ils étaient obéissants et fidèles.

Jean indiquait les fruits qu'il fallait produire afin de devenir les sujets du royaume de Christ. Ces fruits devaient être un caractère vertueux, des œuvres de charité, de miséricorde et de bienveillance. Il posait les règles d'une vie de justice avec une simplicité telle, que chacun pouvait les comprendre. La justice et la charité sont les éléments essentiels du caractère de l'enfant de Dieu. Ainsi parlait le prophète : « Que celui qui a deux robes en donne une à celui qui n'en a point ; et que celui qui a de quoi manger en fasse de même. Il vint aussi à lui des péagers pour être baptisés, qui lui dirent : Maître ! que ferons-nous ? Et il leur dit : N'exigez rien au-delà de ce qui vous est ordonné. Les gens de guerre l'interrogèrent aussi, disant : Et nous, que ferons-nous ? Il leur dit : N'usez point de concussion ni de fraude contre personne, mais contentez-vous de vos gages. » Luc 3 : 14-14.

Jean donnait à ses disciples des leçons de sainteté pratique. Il leur montrait que la vraie bonté, l'honnêteté et la fidélité doivent se manifester constamment dans la vie journalière, et qu'alors seulement on peut être regardés comme les enfants de Dieu et propres pour le royaume de Christ.

Ils devaient s'efforcer de faire du bien à tous ceux qui se trouvaient placés dans leur sphère d'activité et sous leur influence. Ils ne devaient pas consacrer leurs richesses uniquement à satisfaire à des vus égoïstes. Ils devaient secourir ceux qui étaient dans le besoin, et avancer l'œuvre de Dieu par des sacrifices volontaires. Ils devaient protéger ceux qui étaient sans défense, rendre justice à ceux à qui on faisait tort, et montrer ainsi un noble exemple de vertu, de bienveillance et de compassion. S'ils ne réformaient pas leur conduite, mais continuaient à être égoïstes, prodigues et sans principe, ils seraient semblables à l'arbre qui ne porte point de fruit et qui est coupé et jeté au feu.

Cette leçon est applicable à tous les chrétiens. Ceux qui professent être les disciples de Christ doivent montrer, par leurs œuvres, que l'influence de l'Esprit de Dieu a transformé leurs cœurs, et produit un changement radical dans leur vie. Mais beaucoup de gens, quoique faisant haute profession de christianisme, ne sentent pas le besoin de s'engager dans des œuvres de piété, avec des cœurs pleins d'amour, fortifiés par leurs nouvelles et saintes obligations. Ils ne sentent pas la responsabilité d'accomplir l'œuvre de leur Maître avec promptitude et diligence.

Le peuple pensait que Jean pouvait être le Messie promis ; sa vie était si désintéressée, et empreinte d'une telle humilité et d'un si grand renoncement ; ses enseignements, ses exhortations et ses reproches étaient si fervents, si sincères et si courageux. Il ne cherchait par aucun moyen à s'attirer la faveur ou l'approbation. Il n'aspirait ni aux honneurs ni aux dignités du monde, mais il était humble de cœur et de fait, et il assurait fermement à ses disciples qu'il n'était pas le Christ.

Jean, comme prophète et représentant de Dieu, montrait la relation qui existe entre la loi, les prophètes et la dispensation évangélique. Son œuvre et son ministère rappelaient la loi et les prophètes, pendant que lui-même annonçait au peuple le Christ, le Sauveur du monde. Il élevait la voix et s'écriait : « Voilà l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde ! »

Des multitudes suivaient de lieu en lieu cet étonnant prophète, et beaucoup de gens sacrifieraient tout pour obéir à ses instructions. Rois et nobles étaient attirés vers lui et écoutaient avec plaisir ses instructions.

Jean, voyant que le peuple avait les yeux sur lui et pensait qu'il était Celui qui devait venir, saisissait toutes les occasions pour diriger l'attention du peuple vers Celui qui était plus puissant que lui, et dont il se disait indigne de délier la courroie des souliers.

E. G. W.

#### MARCHER AVEC DIEU.

Il n'est pas grand le nombre de ceux qui ont marché avec Dieu. Dieu, dans sa Parole nous en donne quelques exemples pour notre encouragement. Sans doute ces hommes ont été en butte à la contradiction et à la moquerie du monde ; cependant ils ont avancé malgré les difficultés, regardant à Dieu qui les avait appelés. Ils ont été fidèles.

Hénoch est un bel exemple d'une marche avec Dieu. Pendant trois cents ans il marcha avec Dieu ; puis Dieu l'enleva pour qu'il ne passât point par la mort.

Noé marcha avec Dieu ; il fut fidèle en prêchant le message qui lui avait été confié. Il rencontra sans doute une grande opposi-

tion de la part des hommes de son temps, toutefois, il n'en continua pas moins à bâtir l'Arche, et par cette arche il condamna le monde. Sans doute sa conduite différait de celle de ceux qui l'entouraient. Pendant que le monde insouciant continuait de vivre dans l'iniquité, une seule pensée occupait Noé : Le jugement allait bientôt tomber sur ce monde, et Noé était occupé de tanton pouvoir à l'œuvre de son Dieu. Puisseions-nous aussi, sachant que le jugement est si proche, être aussi zélés que Noé pour nous préparer à cet événement et avertir nos semblables de leur danger.

Abraham est un autre exemple de ces personnes intègres qui ont marché avec Dieu. Dieu lui rend le témoignage d'avoir été fidèle. Dieu parlait avec lui comme avec son ami. Quelle faveur ! Il lui révéla ce qu'il y avait concernant Sodome. Chercherez-vous à Abraham ce que je m'en vais faire ? Le secret de l'Éternel est pour ceux qui le craignent. Si nous vivons dans la fidélité à Dieu nous connaissons le secret de l'Éternel, et nous jouirons de cette communion intime dont jouissait Abraham.

Joseph a marché avec Dieu. Jeune encore dans la maison de son père, il ne prenait aucune part aux méchancetés de ses frères. Toute sa vie il fut fidèle. Chez Potiphar, en prison, au service du roi, dans toutes les positions où il se trouva, il agit en la présence de Dieu ; aussi est-il dit que Dieu était avec lui.

Puisseions-nous aussi montrer la même fidélité en toutes choses tant petites, que grandes, nous rappelant que nous servons Christ, le Seigneur, et Dieu sera avec nous.

Moïse marcha avec Dieu ; il renonça aux honneurs et à la gloire qu'il possédait dans la maison de la fille de Pharaon ; il préféra être affligé avec le peuple de Dieu. Et nous, préférons-nous les honneurs et l'amitié de ce monde qui est ennemi de Jésus ? Non, nous voulons comme Moïse prendre notre place avec Dieu et sa cause, avec ceux qui ont tout quitté pour suivre Jésus. Nous voulons être de vrais disciples de Christ et servir Celui qui nous a tant aimés. Puisseions-nous être fidèles comme Moïse, et avoir une place avec lui dans la sainte cité.

Daniel marcha avec Dieu. Captif à Babylone il servit le vrai Dieu malgré les menaces des impies idolâtres qui en voulaient à sa vie, mais il ne fut point abandonné dans la fosse aux lions. L'ange de Dieu était là pour fermer la gueule des lions, afin qu'ils ne lui fissent point de mal. Heureux Daniel ! Dieu montre sa délivrance à ceux qui le craignent ; à ceux qui le suivent coûte que coûte dans le chemin étroit.

L'exemple de ces hommes de foi doit nous encourager à marcher avec Dieu, nous auxquels les derniers temps sont parvenus, nous qui possédons par la grâce de Dieu une si grande lumière sur la Parole de Dieu. Les hommes de foi de l'Ancien Testament ne jouissaient pas des privilèges dont nous jouissons, cependant ils ont persévéré ; ils avaient égard à la rémunération ; ils ont marché ici-bas comme étrangers, tournant les regards de leur foi vers une meilleure patrie : la Jérusalem céleste !

Enfin Jésus nous est donné comme modèle. Hébr. 12 : 1. Nous sommes invités à poursuivre la course qui nous est proposée en considérant attentivement Jésus. Lui qui a méprisé la honte et souffert la croix. Il est celui que nous sommes invités à considérer attentivement, non pas d'un œil distrait, mais avec attention. Il nous a laissé un exemple afin que nous suivions ses traces. Nous montrerons que vraiment nous suivons ses traces si nous gardons ses commandements. Et ses commandements sont ceux du Père ; car Jésus et le Père ne font qu'un. « Moi et le Père sommes un. »

Nous voulons suivre Jésus ; nous voulons marcher avec Dieu, mais nous ne pouvons pas marcher avec le monde et marcher avec Dieu en même temps. Notre cœur ne peut être partagé. L'amitié du monde est inimicitie contre Dieu. Voudrions-nous posséder l'amitié d'un monde qui a rejeté notre Sauveur ? Nous sommes obligés de vivre dans ce monde, mais nos affections doivent être placées sur les choses qui sont en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu. Notre bourgeoisie est dans les cieus d'où aussi nous attendons le Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ. Si nous marchons avec Dieu, nous manifesterons ce que c'est que mourir à nous-mêmes, au monde et au péché. Nous aurons à renoncer à nous-mêmes, mais nous avons la consolante promesse que si nous souffrons avec Christ, nous régnerons aussi avec lui. Toutefois la couronne n'est promise qu'à celui qui vaincra, qu'à celui qui se détourne de ses péchés et qui fait ce qui est droit devant Dieu. Puisseions-nous être trouvés au nombre des vainqueurs quand Jésus viendra, au nombre de ceux qui ont marché avec Dieu ici-bas au milieu de beaucoup d'afflictions, mais qui jouiront pendant

l'éternité du bonheur que Dieu a promis aux vainqueurs dans la sainte cité.

« Qu'est-ce que l'Éternel requiert de toi, sinon que tu fasses ce qui est juste, que tu aimes la bonté, et que tu marches en toute humilité avec ton Dieu ? » Mich. 6 : 8.

E. G.

### École du Sabbat.

#### LEÇONS BIBLIQUES.

LEÇON XXXIX. EXODE X.

HUITIÈME ET NEUVIÈME PLAIE.

**Explications.** L'Éternel supporte, permet que le cœur de Pharaon s'endurcisse par l'obstination, et cela donne à Dieu l'occasion de manifester sa puissance ; ce qui deviendra une leçon pour tous les âges. Pharaon n'était qu'un vermineux que Dieu eût pu anéantir d'une parole, mais ces miracles devaient servir d'exemples aux méchants pour les exciter à la repentance, et aux justes pour les fortifier dans leur foi.

Versets 4-6. Les sauterelles ont des terribles phalanges s'abattaient sur l'Égypte, sont un des plus grands fléaux du Midi. Elles sont la plus grosse des trois espèces que l'on distingue. Leur bouche est armée de huit incisives, se croisant de telle sorte qu'elles coupent comme les lames des ciseaux. Les voyageurs disent qu'on ne peut évaluer leur nombre ; elles obscurcissent la lumière du soleil au-dessus des lieux où elles passent et quand elles s'abattent, elles couvrent la terre à plusieurs lieues à la ronde sur une épaisseur de 20 centimètres. Toute verdure, toute herbe disparaît comme si l'hiver avait tout à coup succédé au printemps.

Versets 7-9. Les serviteurs du roi, persuadés qu'il n'y a de salut pour l'Égypte que dans l'obéissance, conseillent à Pharaon de laisser aller Israël servir son Dieu. Les Égyptiens avaient la coutume de sortir aussi dans certaines places pour y célébrer des fêtes à leurs idoles ; ils prenaient avec eux leurs femmes, leurs petits enfants et leurs troupeaux ; la demande de Moïse ne pouvait rien avoir de surprenant pour eux.

Versets 10, 11. Pharaon a des soupçons et il veut retenir les familles israélites, sachant bien que les hommes reviendront s'ils partent seuls.

Versets 12-15. Dieu se sert des moyens naturels, et pour amener le fléau, et pour le faire disparaître. Les contrées de l'ouest étaient particulièrement affectées par ce fléau ; le miracle consista en ceci : c'est que les sauterelles parurent au temps désigné, et qu'elles furent en plus grand nombre qu'elles ne l'ont jamais été.

Versets 16-18. Quel étrange exemple que ce Pharaon tantôt se repentant, tantôt s'endurcissant. On retrouve en lui toutes les luttes d'un cœur partagé entre la crainte et l'amour du gain. Finalement son orgueil et son avarice l'emportent sur la crainte de Dieu jusqu'à ce qu'il soit frappé de mort.

Versets 22, 23. Ces ténèbres consistaient probablement en un épais brouillard, tellement chargé d'eau que les lumières s'éteignaient dans les maisons. Nous avons une magnifique description de ce fléau dans le livre de Sapience, chap. 17 : 2-19. « Car les iniques, présumant de tenir sujette la nation sainte, ont été liés de ténèbres et d'une longue nuit, renfermés dans leurs maisons ils ont été extrêmement effrayés et troublés par des visions étranges. . . . des sons divers bruyaient à l'entour pour les étonner, et des spectres tristes et d'un regard affreux leur apparaissaient. Le feu aussi n'avait aucune vertu pour les éclairer, et les rayons brillants des étoiles ne pouvaient illuminer cette nuit épouvantable. »

Verset 24. Pharaon montre ici sa cruauté et son avarice : il laisserait aller un peuple de près de quatre millions de personnes à la distance de trois journées dans le désert sans aucun moyen de subsister, sans leurs troupeaux. C'est été la destruction totale du peuple, et le roi d'Égypte ne pouvait se montrer plus froidement cruel.

Verset 26. Moïse ne savait pas lui-même quelle espèce de service Dieu exigerait des Israélites, ni le nombre des bêtes qu'ils auraient à sacrifier.

Versets 27-29. Pharaon abandonne dès ce moment toute négociation, il chasse les serviteurs de Dieu et les menace de mort s'ils paraissent de nouveau devant lui ! En effet, Moïse ne parut plus comme suppliant devant l'obstiné Pharaon, mais comme ambassadeur de Dieu pour lui annoncer la mort des premiers-nés d'Égypte.

**Réflexions.** N'y a-t-il pas lieu d'être surpris, en voyant le roi d'Égypte se repentir, puis s'endurcir un si grand nombre de fois ? Pourtant, c'est le cas d'un grand nom-

bre de personnes qui condamnent le roi d'Égypte et qui, à son exemple, tremblent quand elles sont en présence d'un danger, de la maladie, de la mort ; puis continuent à pécher quand Dieu les a délivrés. Il en est ainsi de tous ceux qui ont le cœur partagé. Les avertissements et les jugements de Dieu les émeuvent, les troublent un instant, mais continuant à pécher, leur cœur devient de plus en plus charnel et incapable de conversion. Si les hommes pouvaient prendre exemple de ce que nous révèle la Parole de Dieu ; les fautes des autres leur seraient un avertissement salutaire, et le jour du jugement n'aurait pas à révéler un si grand nombre de vies appelées pieuses qui seront jugés coupables par Celui qui sonde les cœurs. Craignons de n'accorder à Dieu qu'une demi-obéissance comme Pharaon. L'ennemi de nos âmes nous pousserait à résister jusqu'au moment où la résistance, devenue habituelle, nous aurait complètement endurcis.

L. A.

#### QUESTIONS BIBLIQUES POUR ÉCOLES ET FAMILLES.

##### LEÇON X.

RÉBELLION DE CORÉ, DATHAN ET ABIRAM.

1. QUELLE loi fut donnée concernant les péchés commis par ignorance ? Nom. 15 : 27, 28.
2. Quelle loi fut donnée concernant les péchés commis par présomption ? Versets 30, 31.
3. Quel exemple est-il donné d'un péché commis par fierté, et quelle fut sa punition ? Versets 32-37.
4. Qu'est-ce que Dieu commanda alors de porter au bas des vêtements ?
5. Que devaient leur rappeler ces franges qu'ils portaient ainsi sur leurs vêtements ? Versets 39, 40.
6. Racontez la révolte de Coré et de ses complices. Nomb. 16.
7. Quel était leur nombre et leur état ? Verset 2.
8. Quelles sont les paroles qu'ils prononcèrent ? Verset 3.
9. A quelle épreuve furent-ils soumis ?
10. Quelles remontrances Moïse leur fit-il ?
11. Quel fut le sort des chefs de cette rébellion ?
12. Quel fut le sort de ceux qui offraient de l'encens ?
13. Que fit-on pour conserver la mémoire de ce malheureux événement parmi le peuple ? Versets 36-40.
14. Quel terrible péché le peuple commit-il le jour suivant ?
15. Comment l'Éternel les punit-il ?
16. Combien y en eut-il qui périrent de cette plaie ?
17. Par quel signe l'Éternel montra-t-il qu'il avait choisi Aaron comme sacrificateur ? Nomb. 17.
18. Que fit-on de la verge d'Aaron qui avait fleuri, produit des boutons et mûri des amandes ? Versets 10, 11 ; Hébr. 9 : 4.

##### LEÇON XI.

DÉSŒBBANCE DE MOÏSE ET D'AARON ; LES SERPENTS BRULANTS.

1. Où Marie fut-elle ensevelie ? Nomb. 20 : 1.
2. Racontez comment le peuple murmura à Kaddès.
3. Comment Moïse désobéit-il à l'Éternel en faisant soudre l'eau du rocher ?
4. De quelle manière Moïse en tira-t-il gloire ?
5. Qu'est-ce que l'Éternel annonça à Moïse comme devant être la conséquence de son action inconsidérée ?
6. Qu'est-ce que Moïse demanda au roi d'Édom ?
7. Comment le roi d'Édom répondit-il à cette demande ?
8. Racontez la mort d'Aaron.
9. Comment le peuple montra-t-il de nouveau son impatience et sa rébellion lorsqu'il passa autour du pays d'Édom ? Nomb. 21.
10. Pourquoi l'Éternel n'ordonna-t-il pas aux enfants d'Israël de faire la guerre aux Édomites ? Deut. 2 : 1-9.
11. Pourquoi ne devaient-ils pas nuire aux Moabites ?
12. Que pouvions-nous apprendre de cela ?—Que Dieu est fidèle dans l'accomplissement de toutes ses promesses.
13. Comment le peuple fut-il puni de sa rébellion pendant qu'il passait dans le désert de Séhir. Nomb. 21 : 6.
14. Quelle requête firent-ils à Moïse ?
15. Que fit Moïse pour arrêter ce terrible châtiment ?
16. Croyez-vous qu'aucun de ceux qui refusent de regarder un serpent d'airain, croyant qu'ils seraient sauvés par leur obéissance à Dieu, fut guéri ?
17. Comment cela représente-t-il le salut par Christ ? Jean 3 : 14-16.



- 18. Quelqu'un pourra-t-il être sauvé par le sacrifice de Christ, sans regarder à lui par la loi pour obtenir le salut?
- 19. Racontez la bataille avec Sihon, roi des Amorrhéens.
- 20. Faites le récit de la guerre contre Hog, roi de Basan.
- 21. Qu'est-il dit de Hog dans Deut. 3: 44?
- 22. Combien de villes y avait-il au pays d'Argob? Verset 4.
- 23. Comment les anciens habitants de ces contrées sont-ils décrits? Deut. 1.

G. H. BELL.

L'ANCIEN SABBAT FUT-IL ABOLI?

SECOND ARTICLE.

L'AUTEUR du traité «Pourquoi Sanctifier le Dimanche» dit (p. 10 et 11) que Christ «autorise expressément ses disciples à violer le Sabbat légal parce qu'ils ont fait», et que s'il en eût considéré la loi du sabbat obligatoire il eût repris ses disciples, etc. Ne nous rongeons pas du côté de ces pharisiens qui accusaient Christ d'être un pécheur et d'avoir un démon! Ne plaçons pas sur la tête innocente de Christ la disgrâce et la punition dont il menace ceux qui violent même l'un des petits commandements, et qui enseignent ainsi les hommes. Matth. 5: 19. Selon Christ ceux-là seront tenus petits au royaume des cieux, ou d'après certains traducteurs: «ils seront de même estime au royaume des cieux» c'est-à-dire qu'ils n'y auront aucune part, surtout s'ils ont péché volontairement. Hébr. 10: 26.

Christ dégagea le Sabbat des traditions dont les Juifs l'avaient enveloppé et chargé, et se justifia et justifia ses disciples en montrant que ce qu'il faisait ce jour-là était permis (selon la loi, trad. anglaise) et en s'appuyant sur les actions des Juifs envers la bête, et sur le Sabbat tel qu'il fut fait au commencement etc. Il n'eut aucune occasion de reprendre les disciples, puisqu'ils n'avaient rien fait même contre la loi du Sabbat. Pour me servir au langage de l'auteur (p. 13): «La pensée de Christ à l'égard du Sabbat n'est autre que la pensée primitive clairement révélée. Et ailleurs (p. 12): «Il pénètre jusqu'à l'esprit de l'institution, en remontant à l'intention de Celui qui l'a donnée.»

N'est-il pas étonnant, après la lecture de telles expressions de trouver ce qui suit dans le même ouvrage (p. 11): «Si elle (la nécessité) peut autoriser la transgression volontaire du Sabbat, celui-ci n'est-il pas dépouillé de son caractère sacré et divin, ce qui ébranlerait, remarquons-le bien, non seulement le commandement mosaïque, mais l'institution primitive elle-même.»

«La pensée de Christ à l'égard du Sabbat, n'est autre chose que la pensée primitive clairement exprimée;» cependant Christ en exprimant sa pensée à l'égard du Sabbat a «ébranlé» l'institution primitive! Il a aussi ébranlé le commandement mosaïque, et a «dépouillé» le Sabbat «de son caractère sacré et divin»!!

Mais le commandement du Sabbat n'est pas mosaïque. C'est le commandement de Jéhovah, qu'il proclama d'une voix qui fit trembler la terre, et qu'il écrivit de son doigt sur la pierre; et ce commandement ne défend pas de satisfaire à notre faim ni de soulager les souffrants le jour du Sabbat. Il ne défend que de faire notre œuvre en ce jour. «Le Sabbat,» dit le Seigneur du Sabbat, «a été fait pour l'homme;» mais il serait contre nous si nous ne pouvions pas faire ces choses le jour du Sabbat. Tant que l'Eternel n'aura pas renoncé à son jour et qu'il n'aura pas retiré la bénédiction et la sanctification qu'il a placées sur ce jour en Eden, l'ancien Sabbat retiendra «son caractère sacré et divin.»

L'écrivain dit que Christ est semblable à un auteur qui traduit son propre ouvrage (le Sabbat), «sur qu'il est de ne jamais altérer le sens.» P. 13. Quel est le sens du Sabbat? Voilà la grande question; et c'est dans le récit de l'institution du Sabbat et dans la loi du Sabbat que nous y trouvons une réponse. Là nous apprenons, 1° Que Dieu fit le ciel et la terre en six jours; 2° Qu'il se reposa le septième jour; 3° Qu'il bénit et sanctifia (exalta et mit à part pour un saint usage) le septième jour, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé. Gen. 2: 1-3; Ex. 20: 8-11. Le Sabbat est donc un mémorial du repos du Créateur. Pouvons-nous en faire un mémorial de la résurrection de Christ sans en «altérer le sens»? Dieu ne s'est reposé que le septième jour, le dernier jour de la semaine, et il n'y a que ce jour-là qui puisse être son jour de repos, son Sabbat, tout comme chacun ne peut avoir qu'un jour de naissance. Ce n'est que le jour de son repos que Dieu a béni et sanctifié et que sa sainte loi nous commande d'observer.

C'est donc une grande inconséquence que d'appliquer des passages qui ont rapport au Sabbat du septième jour, à un sabbat que Dieu n'a jamais institué, comme le fait notre écrivain en citant Gen. 2: 2, 3; Esa. 58: 13, 14. Pages 8, 17. Le dernier de ces passages montre que nous devons faire du Sabbat nos délices. Tous savent que dans ce passage il s'agit du septième jour, du saint jour de Dieu. C'est un fait établi par la Parole de Dieu, que ceux qui mettent une différence entre ce que Dieu a sanctifié et ce qu'il n'a point sanctifié, garderont le Sabbat, tandis que ceux qui ne mettent point de différence entre les choses saintes et les choses communes fermeront leurs yeux au Sabbat et le violeront; et Dieu sera profané. Ezéch. 22: 25; 44: 23. Lisez aussi Lévit. 10: 1, 2, 10. Comment est-ce que Dieu est profané ou abaissé par cette conduite? En ce qu'elle représente que l'exemple de Dieu en se reposant le septième jour, et la bénédiction et la sanctification que Dieu a placées sur ce jour, ainsi que sa sainte loi qui commande de garder ce jour, sont des choses de peu de conséquence. Ne fait-on pas cela (peut-être sans y penser) en disant (p. 16): «Notre dimanche surpasse d'autant l'ancien Sabbat que le paradis céleste surpasse le terrestre.» C'est-à-dire, une institution purement humaine surpasse une institution divine! L'autorité humaine qui s'est opposée à la loi de Dieu est supérieure à l'autorité et à la loi de Jéhovah.

«Christ ressuscité,» dit l'auteur (p. 19), «voilà la pensée dominante, l'élément essentiel du dimanche chrétien.» Selon la Bible c'est plutôt la pensée dominante du baptême. «Etant enseveli avec lui par le baptême, en qui (ou dans lequel, trad. angl.) aussi vous êtes ensemble ressuscités par la foi de l'efficacité de Dieu qui l'a ressuscité des morts.» Col. 2: 12; Rom. 6: 4, 5. Il faut plus que le fait que Christ a été ressuscité le premier jour pour faire de ce jour un dimanche, un nouveau Sabbat. Il a été crucifié le jour avant le Sabbat, et c'est par son sang que nous avons la rédemption. Eph. 1: 7. Est-ce que cela suffit pour faire de ce jour un dimanche? Dieu nous a donné la sainte cène pour célébrer la mort de Christ, et le baptême pour célébrer sa résurrection. N'allons pas au-delà de l'Eternel. D. T. B.

MORGES, SUISSE.

L'œuvre progresse à Morges. Quatre réunions s'y tiennent chaque semaine. Une école du Sabbat y a été organisée. D'après un rapport intéressant que nous venons de recevoir, ceux qui prennent part à ces exercices sont édifiés, bénis et encouragés. Ils trouvent un appui dans la vérité, et leur grand désir est d'être sanctifiés par son influence, et de magnifier la grâce de Dieu par une marche progressive dans la voie qu'elle prescrit. Ils s'occupent aussi de l'œuvre missionnaire. Quoique d'autres champs s'ouvrent devant nous, nous n'oublions ni Morges, ni nos chers amis en France et en Alsace. Que Dieu bénisse aussi l'œuvre chez nos chers frères français d'Amérique. D. T. BOURDEAU.

EST-CE NOTRE ERREUR INVOLONTAIRE?

Le pasteur, auteur du traité «Pourquoi Sanctifier le Dimanche et Comment?» sur lequel j'ai publié un article, entreprend comme suit de relever ce qu'il dit être «une erreur involontaire» dans ce que j'ai écrit. «CHER MONSIEUR: Puisque vous avez bien voulu consacrer un article à ma brochure «Pourquoi sanctifier le dimanche et comment?» je dois relever une erreur involontaire dans votre exposition de ma pensée: Au commencement de votre seconde page, vous concluez d'une de mes phrases (que vous citez en lettres italiques) qu'à mes yeux Jésus a ébranlé l'institution primitive d'un jour de repos. Mon but était au contraire, d'établir que cette institution subsiste sous toutes les économies, en ne faisant que changer de forme de l'une à l'autre, et que le décalogue nous la présente sous la forme spécialement adaptée à l'alliance mosaïque.»

RÉPONSE.

Ai-je commis «une erreur involontaire,» au point de vue même de la brochure de M. R. en exposant sa pensée à l'égard de l'institution primitive du Sabbat? La phrase que j'ai citée en lettres italiques n'enseigne-t-elle pas que l'institution primitive du Sabbat a été ébranlée par Christ? Il parlait (pages 10, 11) des enseignements de Christ à l'égard du Sabbat. Voici ses paroles: «ce qui ébranlerait, remarquons-le bien, non seulement le commandement mosaïque, mais l'institution primitive elle-même.» Page 11. J'ai d'abord cité ces paroles dans ma feuille pour montrer que dans sa brochure

sa pensée est contradictoire; car ayant employé ces paroles, il dit (page 13) que «la pensée de Christ à l'égard du Sabbat n'est autre que la pensée primitive clairement exprimée.» Pourquoi donc m'attribuer une erreur qui existe dans sa brochure?

Maintenant M. R. nie que Christ ait ébranlé l'institution primitive. Mais il l'a pourtant ébranlé s'il a autorisé ses disciples à violer le Sabbat, et si le Sabbat a été aboli, comme M. R. le prétend. Pages 6, 10. Car lorsqu'il s'agit du Sabbat hebdomadaire dans le Nouveau Testament, il est question du Sabbat qui «a été fait» au commencement. Certes Christ a ébranlé le Sabbat s'il l'a changé d'une économie à l'autre de telle manière qu'il nous faille maintenant garder le premier jour en mémoire de la résurrection, au lieu de garder le septième en mémoire du repos du Créateur. Dans ce cas nous aurions une nouvelle institution érigée sur les ruines de l'institution primitive. Il suffit de comparer Ex. 20: 8-11; Gen. 2: 2, 3, pour voir que le quatrième commandement enjoint l'observation du Sabbat même qui fut fait à la création. Est-il donc scripturairement d'affirmer que le décalogue présente le Sabbat sous une forme spécialement adaptée à l'alliance mosaïque?

Quand M. R. m'a présenté sa lettre il s'agissait de quelques lignes ayant pour but de corriger une erreur involontaire, qu'il a adouci par l'admission que sa pensée n'était pas clairement exprimée dans sa brochure. Quand j'ai ouvert sa lettre qu'il n'avait point le temps de lire avec moi à ma sollicitation pressante, j'y ai trouvé d'autres matières en dehors du point en question et dans lesquelles il ne mentionne pas même les arguments de ma réponse à sa brochure. Conformément à ma promesse j'ai fait insérer dans LES SIGNES DES TEMPS ce qui concernait l'erreur involontaire.

D. T. BOURDEAU.

Morges, 26 Mars, 1878.

ÉTUDE DE LA PROPHÉTIE.

SECOND ARTICLE.

La prophétie est la meilleure preuve que nous ayons, que la Bible n'est pas l'œuvre des hommes, mais qu'elle a été dictée aux hommes pieux par le Saint-Esprit. Elle a été, dans tous les âges, la forteresse contre laquelle est venue se briser l'infidélité. Et si nous abandonnons cette forteresse, toutes nos positions sont prises, et nous avons à rendre les armées à l'infidélité. Comment pourrions-nous que Jésus-Christ est le Sauveur promis, sans les prophéties de l'Ancien Testament? Comment pourrions-nous prouver que la sainte Bible est la parole de Dieu et la règle du chrétien, sans la prophétie?

Par la prophétie, nous voyons que les événements prédits des centaines d'années avant leur accomplissement, sont arrivés de la manière prédite. Voici l'Ancien Testament ouvert devant moi, et écrit longtemps avant la naissance de Jésus-Christ. Comment ce livre pourrait-il contenir des prédictions concernant la naissance de Christ, sa mission, sa mort douloureuse accomplie des centaines et des milliers d'années après, si le Seigneur n'avait rien révélé? Si les hommes tels que Moïse, David, Esaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, Osée, et d'autres, ont pu s'imposer comme prophètes de l'Eternel, sur leurs contemporains; ils ne le pourraient pas sur nous. S'ils étaient des menteurs, leurs prédictions ne devaient pas s'accomplir. Mais en étudiant les prophéties, nous sommes forcés de reconnaître qu'elles étaient inspirées de Dieu. Le monde est traversé maintenant par un fort courant d'incrédulité, qui entraîne dans ses flots agités jeunes gens et vieillards; et l'étude de la parole prophétique fera un bien immense au chrétien, l'affermira et l'attachera plus solidement au Rocher du salut.

Nous voyons de nos jours leur accomplissement, de nos propres yeux. Jetez un coup d'œil sur les prophéties concernant la dispersion des Juifs. Elles ont été accomplies à la lettre. Ecoutez ce que le Seigneur prononça par Moïse, concernant Israël, il y a quatre mille ans: «Et l'Eternel vous dispersera entre les peuples; et il ne restera de vous qu'un petit nombre parmi les nations chez lesquelles l'Eternel vous fera emmener.» Deut. 4: 27. Et par Osée, il y a plus de deux mille ans: «Mon Dieu les rejettera, parce qu'ils ne l'ont point écouté, et ils seront vagabonds parmi les nations.» Osée 9: 17.

Ainsi nous les trouvons dans tous les pays du monde, dans toutes les villes, fixés nulle part, voyageant, trafiquant, vendant et achetant, tandis que les autres nations s'entremettent, et perdent leur identité de race, les Juifs, quoique dispersés parmi toutes les nations, sont fiers de leur nationalité, et sont aussi distincts aujourd'hui qu'ils l'étaient avant leur dispersion. Nous en avons un exem-

ple frappant en Amérique. Toutes les nations du monde ont abordé sur ses rives hospitalières, et pendant les vingt premières années, les Français, les Anglais, les Allemands, les Danois, les Suisses, les Suédois, les Hollandais, et d'autres, ont conservé leur identité. Mais une autre génération s'est élevée, et les nationalités ont disparu derrière le titre de citoyens américains. Ce sont maintenant des Américains. Mais le Juif reste Juif, en Amérique, en France, en Angleterre, et dans tous les pays du monde.

Et Dieu dit encore: «Et je les livrerai pour être agités, pour leur malheur, pour être les royaumes de la terre, et pour être en opprobre, en proverbe, en raillerie et en malédiction par tous les lieux où je les aurai chassés.» Jér. 24: 9. Les Juifs ont été et sont encore aujourd'hui en opprobre, en proverbe, et en raillerie par tous les lieux de la terre. C'est un juif, dit-on, parlant d'un avare, d'un usurier. Il m'a fait une juiverie, pour il m'a trompé, volé. Même le grand dictionnaire national anglais de Noah Webster, contient le verbe to jew, juiver, voler. Et les Juifs sont tenus en opprobre dans les villes asiatiques, et les enfants les insultent publiquement dans les rues et ils n'ont pas le droit de les reprendre. Voilà l'accomplissement d'une certaine portion de la parole de Dieu prononcée il y a des milliers d'années! Qui oserait encore douter? Ou est l'infidèle qui ose tourner en ridicule notre foi en la Sainte-Bible? «Car leur rocher n'est pas comme notre rocher, et nos ennemis eux-mêmes en seront juges.» Deut. 32: 31.

Je termine en vous disant, avec Pierre: «Nous avons aussi la parole des prophètes, qui est très-ferme, à laquelle vous faites bien d'être attentifs, comme à une chandelle qui a éclairé dans un lieu obscur, jusques à ce que le jour ait commencé à luire, et que l'étoile du matin se soit levée dans vos cœurs.» 2 Pier. 1: 19. C'est une bonne chose de lire l'Evangile, les épîtres, mais n'oublions jamais que, dans notre Bible, «nous avons aussi la parole des prophètes qui est très-ferme,» et qui chassera les ténèbres loin de nous, faisant l'étoile du matin se lever dans nos cœurs, et qui nous montrera que notre devoir est de la lire et de l'étudier. J. E. MORIN.

SOCIÉTÉ MISSIONNAIRE DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR, A BALE.

UNE société connue sous le nom de «Société missionnaire des Adventistes du Septième jour» a été organisée à Bale le 16 mars 1878. Les membres de cette société s'engagent à travailler diligemment à la distribution des publications, à faire circuler le journal LES SIGNES DES TEMPS et à recueillir des abonnements. Leur but est aussi d'engager d'autres personnes, soit par des visites, soit par correspondance à examiner les vérités solennelles qui se rapportent au temps actuel.

Nous donnons ici un résumé du travail de cette société depuis son organisation:

ENVOYÉ PAR LA POSTE OU DISTRIBUÉ.

LES SIGNES DES TEMPS, 131
SIGNS OF THE TIMES (journal américain), 21
HEALTH REFORMER, 30
REVIEW AND HERALD, 46
Nombre de pages de traités, 5,878
Lettres écrites, 61
Lettres reçues, 10

Nous espérons pouvoir donner un meilleur résultat le mois prochain. Nous invitons d'autres sociétés à correspondre avec nous, afin de faciliter l'œuvre dans laquelle nous sommes engagés. E. GABERT, Sec.

LES MOQUEURS CONFUS.

Un pasteur allemand, qui était en voyage, s'arrêta dans un hôtel très-fréquenté par des railleurs. L'hôte, n'ayant pas l'habitude d'avoir des pasteurs à sa table, le regardait avec surprise, les convives employèrent tout leur art de bel esprit sur lui sans attirer une seule remarque. Le pasteur mangea son dîner tranquillement sans paraître observer les railleries et les rires moqueurs de ses voisins. A la fin l'un d'eux, qu'une telle patience désespérait, lui dit: «Mais, je suis surpris de voir votre patience; n'avez-vous pas entendu tout ce que l'on vous a dit?—«Oh, oui! mais j'y suis habitué. Ne savez-vous pas qui je suis?—Non, Monsieur!—«Eh! bien, je vous en informerai. Je suis chapelain dans un asile d'aliénés; de telles remarques n'ont point d'effet sur moi.»

Dieu a promis le pardon à celui qui se repent; mais il n'a pas promis la repentance à celui qui pèche.

Il n'y a de communion possible entre Dieu et l'homme que pour un cœur humble.



LES SIGNES DES TEMPS

BALE (SUISSE), MAI 1878.

TRAITÉ ITALIEN.

NOUS venons d'imprimer «Il Sabato della Bibbia» qui est une traduction italienne de notre excellent traité français «Le Sabbat de la Bible.» La traduction a été révisée par notre frère Ribton et mérite toute confiance. Nous espérons que beaucoup de nos amis qui s'intéressent au peuple italien prendront une part active à la distribution de ce nouveau traité.

Prix du traité 20 cts.

LE SABBAT.

Explication de Passages Présentés par M. W. G.

LES disciples ne rompaient-ils pas le pain chaque premier jour de la semaine? Nous n'en avons aucune preuve. Notre Seigneur institua cette ordonnance la nuit qui précéda sa crucifixion (Luc 22), et il fut un temps où l'église de Jérusalem célébrait la cène tous les jours. Actes 2:42, 46. Nous avons un exemple où elle fut célébrée dans la nuit du premier jour de la semaine. Act. 20:7. Luc mentionne soigneusement la coutume de Christ, de Paul et d'autres relativement à l'observation du Sabbat (Luc 4:16; Actes 16:13; 17:2; 18:4), cependant il ne dit point ici que c'était la coutume de rompre le pain le premier jour de la semaine. La fraction du pain peut avoir lieu un jour quelconque de la semaine et n'a aucun rapport avec le changement du quatrième commandement.

Jean 5:1-16. Le Sauveur, par sa parole, le jour du Sabbat, guérit un homme qui avait été impotent pendant trente-huit ans. Puis il lui commanda d'emporter son lit de l'endroit où il avait été couché près du réservoir. Cette action n'était pas une violation de la loi de Dieu, mais de la tradition des pharisiens qui défendait de guérir un homme le jour du Sabbat. C'était mal de transporter des marchandises pour un trafic quelconque ce jour-là. Jér. 17:21, 22; Néh. 13:15-20. Le Sauveur n'a pas agi contradictoirement à ces passages.

Jean 7:22-24. Christ dit que cette action de guérir un homme le jour du Sabbat n'était pas plus une violation du jour du repos que n'était la coutume de circoncire, le jour du Sabbat, tous les enfants âgés de huit jours. Ce fait devrait suffire pour réduire au silence ceux qui enseignent que Christ transgressa le jour du Sabbat en opérant des guérisons ce jour-là.

Jean 9:1-41. Le jour du Sabbat, Christ guérit un aveugle-né. Les pharisiens accusèrent Jésus d'avoir transgressé le Sabbat. De nos jours, beaucoup de ceux qui n'aiment pas le Sabbat disent la même chose. Mais Christ était assujéti à la loi (Gal. 4:4); s'il avait transgressé un seul des commandements il aurait été coupable d'avoir violé toute la loi (Jacq. 2:10); mais jamais il ne transgressa un seul des commandements. 1 Jean 3:4, 5; Jean 15:10; 8:46. Il y a des personnes qui affirment que Jésus faisait peu de cas du Sabbat, parce qu'il guérissait des malades ce jour-là; mais si les miracles qui ont été accomplis le jour du Sabbat l'avaient été le premier jour de la semaine, ces mêmes personnes s'empresseraient de présenter ces faits comme une preuve que Christ a honoré ce jour d'une manière spéciale. J. N. A.

PROGRÈS DE LA VÉRITÉ.

NOUS nous réjouissons avec les lecteurs des SIGNES DES TEMPS de la prospérité et du succès des vérités que nous chérissons. Il n'y a que quelques années, qu'un petit nombre de personnes seulement étaient engagées dans la prédication du message du troisième ange, et maintenant l'œuvre en Amérique s'est largement étendue et est devenue prospère. Lorsque nous considérons les quelques années en arrière, nous nous souvenons quels sentiments de gratitude nous éprouvions lorsque nous lisions dans les colonnes de l'Advent Review, notre journal américain, que dans une semaine une vingtaine de personnes avaient reçu le Sabbat. Mais la vérité s'est répandue

au point que les conversions ne se comptent plus par vingtaines, mais par centaines. On a tenu un compte des rapports qui ont paru dans l'Advent Review, et les Signs of the Times, journaux hebdomadaires, dont le premier s'imprime à Battle Creek, Michigan, et le second à Oakland, Californie, Etats-Unis d'Amérique. Ces rapports, pour cinq semaines seulement, commençant à la dernière semaine de février, donnent pour résultat la conversion de 717 personnes qui se sont jointes à ceux qui observent le Sabbat. Ce nombre de conversions est le résultat du travail de nos ministres seulement; mais dans toutes les parties de l'Amérique des centaines de personnes sont aussi amenées à la connaissance de la vérité par la lecture de nos publications.

Frères et sœurs d'Europe, nous avons en vérité des raisons pour être encouragés et stimulés à être actifs dans la cause de Dieu. En tout lieu, l'Esprit de Dieu prépare les cœurs à recevoir le dernier message d'avertissement. Les hommes peuvent se moquer comme lorsque Noé prêchait que le déluge allait détruire le monde; mais malgré l'incrédulité des hommes de cette génération, le message d'avertissement avance avec puissance et il se prêchera toujours avec plus de force jusqu'à ce que l'avertissement ait été donné et que tous ceux qui sont sincères aient été réunis dans une même foi en la simple déclaration de la Bible, savoir: que le septième jour est le Sabbat de l'Eternel, et que Christ reviendra visiblement dans les nuées du ciel, pour rassembler ceux qui l'ont attendu. W. INGS.

E G Y P T E.

On nous permet de copier la lettre suivante adressée à frère Ribton.

CHER FRÈRE EN CHRIST: Je suis arrivé ici le mardi 26 mars après une assez bonne traversée. Tous les frères m'ont fait un chaleureux et fraternel accueil. Ils m'ont dit avoir reçu de vous des lettres et des journaux qu'ils ont soigneusement étudiés. A notre première réunion, le sujet de l'observation du quatrième commandement fut discuté, et nous continuons de nous en occuper. La doctrine du prochain avènement de notre Seigneur a été acceptée sans contradiction par tous ces frères. Quatre personnes ont déjà commencé de garder le Sabbat du Seigneur. Cher frère, je vous demande à vous, et à tous les chers frères de l'Eglise du Seigneur qui vous aident à rendre témoignage à la Parole de Dieu dégagée de toute tradition humaine, de vous souvenir de moi dans vos prières; car je n'ai jamais autant senti le besoin des prières de mes frères que dans mes circonstances actuelles. R. B.

Alexandrie le... avril.

TYLSTRUP, DANEMARK.

Ceux qui prennent le plus d'intérêt à la vérité dans ce pays demeurent dans les environs des landes de Tylstrup, où se tiennent nos assemblées. J'ai tenu quelques réunions près de Sulsted dans la ville de Tylstrup; mais il y a très-peu de personnes désireuses d'entendre. L'impunité abonde dans ce voisinage, et Mammou plutôt que Dieu est adoré par la majorité des habitants. Le prince des ténèbres règne avec grande puissance. De tous côtés la vérité rencontre une grande opposition, cependant il y a quelques personnes qui ouvrent leurs cœurs au Seigneur.

Cette semaine, quelques Suédois sont venus ici. Jeudi soir, l'un d'eux, a fait un sermon pour montrer que le chap. 4 de la Genèse n'est pas un récit de la création du monde, mais que le chapitre tout entier traite de la régénération de l'homme. Il a employé les mêmes arguments dont les incrédules se servent ordinairement pour nier le récit de la création. Le principal de ces arguments était que Dieu ne pouvait pas créer la terre et les choses qui y sont, de la manière décrite dans la Bible. J'ai relevé son erreur et l'affaire en est restée là; car je ne pense pas qu'il désire revenir ici.

J'ai passé le Sabbat pour la première fois avec les amis d'ici. Dans la matinée nous avons eu une réunion de prières, la première, à ma connaissance, qui ait eu lieu dans cette localité. Dix personnes prirent part à la prière. Nous sentions qu'il était bon que

nous fussions là, car le Seigneur était avec nous par son Esprit. Dans l'après-midi, vingt personnes environ prirent l'engagement de servir le Seigneur et d'observer son Sabbat. Cela n'est nullement la fin de l'œuvre ici; ce n'en est que le commencement. Il faudra soutenir des combats terribles pour amener les âmes des ténèbres à la lumière. Satan ne veut pas laisser aller sa proie. Il a un grand nombre d'aides qui font leurs efforts pour anéantir la loi de Dieu. Il est temps que le Seigneur revendique sa cause. C'est une grande œuvre que celle d'amener l'esprit rebelle à se soumettre à la volonté de Dieu. Priez pour nous, afin que le Seigneur glorifie son nom et crée un cœur nouveau chez ceux qui écoutent la Parole de Dieu avec tant d'empressement.

4 mars, 1878.

JOHN G. MATTESON.

NOUVELLES D'ORIENT.

Nos lecteurs savent déjà que le projet de conférence entre les grandes puissances européennes, a été abandonné ensuite des critiques que l'Angleterre a faites du traité turco-russe de San Stefano. Le commerce a été sous le coup d'une véritable panique, et depuis quelques jours on s'attend à une déclaration de guerre entre l'Angleterre et la Russie.

Les Russes continuent à faire de grands armements, à fortifier toutes les villes situées sur les côtes de la mer Noire, et ils ont entamé de nouvelles négociations avec la Turquie. L'Allemagne déclare vouloir rester neutre, tant que le conflit serait localisé entre la Russie et l'Angleterre. D'un autre côté, le général russe, Ignatieff, envoyé en Autriche, a pour mission de faire comprendre au cabinet autrichien que c'est Vienne qui tient entre ses mains les clefs de la situation et qui peut écarter les éventualités de guerre. Il suffira pour cela de signifier à l'Angleterre qu'elle ne peut en aucun cas compter sur l'appui de l'Autriche.

On mande de Constantinople que la Porte, cédant à l'influence russe, se prépare à donner pour instruction à Musurus pacha de demander au cabinet britannique, en vertu du traité de Paris, de retirer sa flotte des Dardanelles.

Les Kurdes commettent des pillages et des atrocités en Arménie. Les Arméniens ont envoyé deux députations, l'une à St. Pétersbourg avec un archevêque en tête, et l'autre au général Loris Melikoff pour demander protection contre les Kurdes. Des troupes d'insurgés opèrent continuellement contre les Turcs dans les provinces occidentales de la Turquie.

Des nouvelles de l'île de Crète, annoncent que les insurgés ont chassé les troupes turques de toutes les parties de l'île. Les Turcs se sont concentrés dans les villes de la côte, notamment à Candie, à Bèthymos, à Eraclie et à Vassitella, sous la protection de la flotte turque.

Les dernières nouvelles rapportent que les Russes sont concentrés à San Stefano et autour de Bucharest. Les Turcs n'ont pas évacué Choumla, Varna et Batoum. Les Russes donnent un délai de huit jours pour cette évacuation. On dit que les pourparlers continuent en vue d'un Congrès.

L'Allemagne semblerait vouloir d'abord séparer les adversaires et demande que la Russie se retire des environs de Constantinople et la flotte anglaise de la mer de Marmara. On doute que l'Angleterre accepte cette condition.

La Russie et la Grande-Bretagne ont accepté en principe un recul simultané de la flotte anglaise et de l'armée russe campée près de Constantinople. Il reste maintenant à déterminer à quelle distance s'arrêtera ce double mouvement, distance, non pas géographique, mais horaire, de manière qu'en cas de rupture, les deux puissances puissent regagner dans un temps égal les positions militaires évacuées par elles.

LA MORT DU PAPE.

C'EST un fait digne de notre observation, que le roi d'Italie et le pontife romain, qui étaient ennemis mortels pendant leur vie sont morts presque au même temps et ont été ensevelis dans la même ville; leurs tombeaux ne sont qu'à peu de distance l'un de l'autre. Leurs luttes sont terminées: le pape a déposé sa triple couronne; le roi s'est dépouillé de son manteau royal, et l'un et l'autre sont allés dans le lieu où il y a plus de distinction, excepté pour ceux qui sont revêtus de vérité et de grâce, ornements impréissables de l'homme intérieur.

La mort du pape amènera une crise sur le gouvernement italien. Ou le gouvernement sera renversé, ou le nouveau pape

devra se soumettre à son autorité, ou s'ôter de dessous sa juridiction. Notre opinion est qu'une de ces trois choses arrivera. Il n'est pas probable que le premier de ces événements ait lieu. Les Italiens sont catholiques, mais ils sont plus attachés à l'unité nationale et à l'indépendance qu'au catholicisme. Les foudres du Vatican n'alarment pas plus le roi Humbert qu'elles ne peuvent réduire au silence la voix populaire qui demande un gouvernement italien. Le nouveau pape essaiera-t-il de suivre le chemin de trahison de son prédécesseur, ou transportera-t-il sa cour dans quelque autre royaume? C'est ce que le temps manifestera. Il est presque certain que si le nouveau pontife suit les traces de son prédécesseur, il ne trouvera pas la tolérance et les ménagements dont Pie IX a été favorisé à cause de son grand âge, de ses malheurs et de sa faiblesse. On a discuté le sujet du changement de place du pontificat. Mais où pourrait-il être placé? Tous les pays civilisés sont soumis à des gouvernements démocratiques, royaux ou impériaux, et où le pape pourrait-il aller pour se soustraire à l'autorité? Et s'il faut qu'il soit gouverné, il peut l'être par le roi Humbert aussi bien que par un autre souverain. C'est pourquoi nous pensons que le pape, afin de conserver le magnifique palais du Vatican et les souvenirs qui, depuis tant de siècles, se rattachent à la papauté à Rome, déposera ses droits à l'autorité suprême et se soumettra aux réclamations du gouvernement italien.

Nous avons lieu d'espérer que la liberté religieuse, si longtemps entravée chez le peuple italien, et si pleinement restituée par le gouvernement actuel, ne sera pas révoquée.

Quand une fois le peuple a brisé ses liens il est difficile de l'enchaîner de nouveau; lorsqu'il a goûté la liberté, il l'abandonne difficilement. Il est peu probable aussi que les concessions faites par les gouvernements soient révoquées. Le parti clérical et le parti républicain qui ne sont ni l'un ni l'autre très-forts, combattent contre le gouvernement; mais l'autorité royale est sans contredit ce qui convient le mieux au génie, à la condition et aux besoins du peuple italien.—Religious Herald.

C. O. TAYLOR annonce que son adresse est maintenant: Reynolds, Taylor Co., Ga.

NOUS devenons justes, quand nous nous reconnaissons pécheurs, et que nous cherchons notre justice, non en nous-mêmes, mais uniquement dans la miséricorde de Dieu.—Jérôme.

ON tient ordinairement parole au monde, aux dépens de tout. Que nous a donc fait Dieu, pour être seul à qui nous en manquions?—Quesnel.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

- LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et traités suivants:
1° Règne Millénaire. 16 pages. Prix 10 cts.
2° Le Second Avènement; Objet et Proximité de cet Evénement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
3° Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
4° Le Jugement; ou les Enseignements de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages 10 cts.
5° Le Sanctuaire de la Bible. 16 p. 10 cts.
6° Quel Jour Observez-vous? et Pourquoi? 8 pages. 5 cts.
7° Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
8° Le Sabbat de la Bible 32 pages. 20 cts.
9° Le Premier Message d'Apocalypse. 10 cts.
10° Le Second > > 10 cts.
11° Le Troisième > > 20 cts.
12° Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 25 cts.
13° Les Souffrances de Christ. 32 pages 20 cts.
14° Les Deux Lois. 16 pages. 10 cts.
15° La Loi et l'Evangile. 16 pages. 10 cts.
16° Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages 20 cts.
17° La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
18° L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts.
19° Le Mémorial du Créateur. 16 pages. 10 cts.
20° Le Salut par Christ. 16 pages. 10 cts
21° Christ dans l'Ancien Testament. 16 pages. 10 cts.
S'adresser: Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, Suisse.